

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire

CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Le Patriote

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 28 Juillet 1925

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Un grand succès!

En Saskatchewan... et ailleurs — Pour l'unité nationale — Contre une oeuvre de mort

Sur trois colonnes, en tête du dernier numéro du *Patriote de l'Ouest*, nous lisons cette série de titres: *Brilliant succès du Concours — 80 districts d'écoles et 1.062 élèves y prennent part. Quatre médailles offertes par le lieutenant-gouverneur de Québec.* Et ceci veut dire que l'une des initiatives lancées après le dernier congrès franco-canadien de la Saskatchewan est en train d'obtenir un gros succès.

"Le succès a dépassé toutes les espérances", dit encore le *Patriote*, et nous avions bien en effet gardé l'impression qu'on ne comptait cette année que sur un succès relatif. On marchait parce qu'on voulait battre le fer chaud, parce qu'on ne voulait pas ajourner la mise en pratique d'un projet jugé très utile, parce qu'on voulait tout de suite donner aux bonnes volontés l'occasion de se traduire en actes; mais, contrairement à ce qu'on espérait, on se résignait d'avance à ne voir dans ce premier effort qu'un essai, une esquisse de ce qui pourrait être fait plus tard.

"Le concours de 1925 augure magnifiquement pour ceux qui suivront", poursuit le *Patriote*; il atteste aussi la fécondité de ce dernier congrès, dont un bon témoin nous disait qu'il fut magnifique. Et tous nos lecteurs s'en réjouiront avec nous.

Ce concours, la nomination de visiteurs des écoles, etc., c'est la manifestation d'une forme d'action patriotique que l'on ne connaît pas assez chez nous.

Un peu partout on s'efforce de détendre le réseau de lois ou d'ordonnances qui gênent notre libre expansion. C'est une besogne nécessaire. Mais en attendant le succès, il faut essayer de tirer de la situation le meilleur résultat possible.

Et c'est alors, pour ne signaler à la course que quelques initiatives, en nous excusant d'en passer tant d'autres sous silence, qu'on établit des concours de français comme celui que nous signalons aujourd'hui, qu'on s'efforce d'améliorer par des cours de pédagogie comme ceux que donne au Manitoba M. l'abbé Sabourin l'enseignement officiel, qu'on crée de toutes pièces comme à Ottawa une école libre de pédagogie.

Ceci ne fait pas grand bruit, tient beaucoup moins de place dans les journaux très informés que le crime le plus banal, mais il y faut voir l'une des plus utiles campagnes qui se mènent au pays.

Cette campagne, elle ne devrait pas intéresser que les Canadiens de langue française.

En fait, c'est pour le Canada tout entier que travaillent, dans toutes les provinces, ceux qui veulent assurer à notre race son libre développement.

Ils travaillent à la conservation de l'un des éléments précieux de la patrie canadienne; ils travaillent surtout au rétablissement de la paix et de l'harmonie.

Tout ce qui se fait pour la justice vaut pour la paix. Les auteurs, les mainteneurs des lois et des ordonnances persécutées sont des destructeurs de l'unité nationale. Il faut essayer de le leur faire comprendre. Il faut s'incliner avec respect devant ceux qui s'acharnent, de toutes leurs forces, à entraver cette oeuvre de mort.

Omer HEROUX.

Chronique

Canards

Avec la saison des élections s'approche aussi la saison des canards. En d'autres temps, ils se multiplient déjà avec rapidité. Mais lorsque toutes les plateformes du pays supportent tous les orateurs du pays, ils s'envolent de tous les points de la terre et de l'eau et couvrent le firmament comme les nuages. Il y en a de grands et de petits, des moyens, des gros et des gras, mais ils abondent. Chaque parti lâche les siens et tente de faire ceux de l'autre. Mais tous ont la même fin: ils veulent être élus. Et c'est là que se joue la bataille. Les canards ne sont pas seulement des animaux, ce sont aussi des hommes. Ils ont des idées, des opinions, des convictions. Ils veulent être entendus. Ils veulent être élus. Et c'est là que se joue la bataille.

Quid ne se rappelle des plus gros canards de l'élection de 1921? Un matin, le public surpris apprit qu'une grosse compagnie, au lieu d'acquiescer ses taxes de guerre, avait tout simplement donné des billets promissaires au gouvernement. Et la compagnie ayant fait banqueroute, les billets ne valaient plus un sou, et le trésor public perdit des milliers de dollars.

Les journaux commencèrent à le lamenter. Les inspecteurs retinrent sur tous les treize contre ce misérable gouvernement qui faisait la vie dure aux petits et donnait aux gros toutes les chances de s'échapper. Il avait besoin, un besoin infini et urgent, de tout l'argent qu'il pouvait trouver, et il laissait pourtant glisser entre ses mains les revenus les plus gras et les plus importants.

Les élections passèrent, et l'on apprit peu à peu qu'il s'agissait tout simplement d'une pratique courante et que l'incident se serait produit sous n'importe quel gouvernement. Les partis qui avaient le plus soulevé la question afin de s'en faire une arme de première force, devinrent tranquilles et cois et le silence complet se fit sur cet incident qui avait occupé un instant l'attention de tous les électeurs.

Ce n'est pas tout. Une bonne journée, le premier ministre actuel alors chef de l'opposition, passa par cette bonne et excellente ville de Lévis, haut perchée sur sa falaise. En descendant les sentiers escarpés qui conduisent aux quais, il aperçut un navire déchargeant des munitions de guerre. Quel forfait! Le gouvernement unitariste préparait-il alors contre ses adversaires? Voulait-il les anéantir avec ces obus et ces balles venus d'Angleterre? Nourrissait-il des intentions belliqueuses contre les pays voisins? Voulait-il se lancer dans une autre guerre où nous perdions de nouveaux des hommes et de l'argent? Quels sombres et noirs complots se tramèrent à Ottawa dans les officines ministérielles? M. Mackenzie King savait-il que le pays pendant quelques heures, Grand amateur de documents, il li-

sait des pages et des pages de papiers quelconques, et ses auditeurs ne révalaient plus que coups de canon, grenades et balles, comme l'enfant grec. Le ministre de la milice, M. Guthrie, partit pour son comté, tenta d'obtenir des explications de ses employés. D'où venaient-elles, ces fameuses munitions, que faisaient-elles à Lévis? A qui étaient-elles destinées? M. Guthrie, M. Meighen, M. Mackenzie King se répandaient des villes diverses où les avaient conduits les hasards des élections, et c'était une controverse belliqueuse à n'en plus finir.

Ce n'est que bien plus tard qu'on apprit qu'il s'agissait tout simplement de munitions canadiennes que nous avions envoyées à nos troupes durant le temps de la guerre, qui n'avaient pas servi, et que nous remettons dans nos magasins. Elles ne furent même pas assez abondantes pour remplir convenablement nos arsenaux, puisque d'après M. Mackenzie King était lui-même le chef, faisait voler au parlement des crédits considérables pour en fabriquer de nouvelles.

Mais ce canard n'eut pas l'importance du dernier canard de la dernière campagne électorale, celui qui donna peut-être la victoire à deux ou trois candidats libéraux dans l'île de Montréal. On se rappelle la longue campagne cette fameuse édition du *Star* où l'on apprenait à la population québécoise le dernier méfait du gouvernement Meighen. Ne se préparait-il pas, ce gouvernement, à transporter à Toronto tous les bureaux du C. N. R. qui se trouvaient à Montréal? De vieux employés allaient perdre leur place, d'autres seraient sommés de partir pour une nouvelle destination, ce serait un chanbre plein de désastres, de misères et de difficultés pour tous. Les titres flamboyants sur huit colonnes amenaient l'électorat qui fit bien voir, peu d'heures après, qu'on ne l'avait pas chauffé pour rien.

Aussitôt le vote pris, les canards tombèrent dans le silence et dans l'oubli. Quelques députés tentèrent d'en parler en Chambre, mais tout le parlement se contenta de sourire finement et doucement. Le tour était joué. A quoi bon récriminer, lorsque les récriminations ne changeraient rien.

Il n'y eut que M. Good, député de Brant, pour prendre l'un de ces canards au sérieux. Il y croit encore, le pauvre homme. Ne s'est-il pas préparé à l'adversaire? Ne s'est-il pas imaginé que le gouvernement avait un mauvais système de taxes les grosses compagnies, qu'il ne les évaluait pas convenablement et que le système des billets ne valait rien. L'histoire de la fameuse compagnie qui avait donné des billets traitait en son cerveau. Il tenta de faire nommer un comité pour étudier la question, mais ne réussit qu'à faire confier à un comité existant cette tâche importante. Les membres du comité se dérobaient. Il n'y avait jamais quorum. A la

fin, il amena devant le comité un témoin qui devait faire des révélations stupéfiantes. Le témoin parut. C'était un escroc qui avait subi de nombreuses condamnations et s'était aimablement payé la tête de M. Good.

Mais M. Good croit encore à son canard. C'est trop. Croyons aux canards en temps d'élections, c'est plus simple quelquefois, mais oublions-les et très vite après avoir voté.

ZOILE.

Bloc-notes

Des noms! Des faits!

Vendredi soir, la *Presse*, commentant des paroles en faveur de la "bonne entente" prononcées par un universitaire de l'Ouest, disait:

La bonne entente: tout est là. C'est l'unique programme interprovincial à réaliser dans l'intérêt commun. Et la bonne entente finira bien par triompher des obstacles que ne cessent d'accumuler sur son chemin les extrémistes d'ailleurs comme ceux de chez nous.

C'était l'affirmation, aussi nette, aussi catégorique que possible, qu'il existe chez nous, comme ailleurs, un certain nombre d'hommes qui "ne cessent d'accumuler des obstacles" sur le chemin de la bonne entente, et travaillent donc contre la paix et l'unité nationales. Nous avons tout de suite prié la *Presse* d'indiquer, de désigner par leurs noms et prémisses "les extrémistes" qui chez nous "ne cessent d'accumuler" de pareils obstacles, "et de dire en quel consistent ces obstacles."

La *Presse* d'hier ne disant rien de cette question, nous renouvelons notre prière, nous la renouvelons avec instances.

On sait parfaitement quels sont les gens qui, dans les autres provinces, travaillent contre la bonne entente. Ce sont tous ceux qui y réclament qu'il y maintiennent des lois persécutées, qui créent aux minorités un régime tyrannique.

La *Presse* prétend-elle qu'il existe dans la province de Québec des gens qui entretiennent à l'endroit de la minorité anglo-protestante des sentiments de ce genre? Qu'elle dise oui et quand ils ont manifesté ces sentiments! Qu'elle nomme alors ces mauvais patriotes!

Et s'il ne s'agit point de malheureux de ce genre, — et de quoi se voulait-elle parler? —

La *Presse* se doit, elle doit au public de mettre derrière son affirmation générale des noms propres et des faits précis.

Pourquoi ce contraste?

Vous avez pu remarquer depuis quelque temps sur les boîtes postales de Montréal, des inscriptions sur fond bleu, avec bordure or, qui donnent aux contribuables d'utiles indications.

Et vous vous êtes peut-être dit: M. Murphy et ses fonctionnaires veulent tenir compte de l'esprit de la Constitution et des besoins de la population. Voilà qui est bien! Dans un pays où deux langues en sont officiellement reconnues, il est juste qu'elles figurent dans les affaires gouvernementales. Dans un pays où deux grandes races vivent côte à côte, il est juste que chacune d'elles puisse prendre connaissance, dans sa propre langue, des avis que lui donne le gouvernement.

Mais si vous êtes allé à Ottawa, capitale de ce pays bilingue, ville habitée par une population mixte, vous avez pu constater que telle belle boîte rouge porte bien les mêmes inscriptions sur fond bleu avec encadrement or — mais en anglais seulement.

Pourquoi?

Pourquoi le principe du bilinguisme n'est-il pas aussi respecté à Ottawa qu'à Montréal?

Est-ce qu'il y a au Ministère des Postes quelque pauvre retardataire qui croit encore à la "réserve de Québec"?

Comme les chinois

On pourrait avoir tout au moins autant d'égards pour nous que les autorités de Vancouver en ont pour les Chinois et les Japonais.

Cat notre confrère Dorion a vu là-bas, des affiches bilingues: anglaises, chinoises et japonaises.

O. H.

LA SCIENCE ET LE DARWINISME

Voici la suite de l'étude de M. Perrin (la première partie a paru dans le *Devoir* de lundi):

Les professeurs des universités américaines partageant en grand nombre les vues des Allemands sur le système darwinien, MM. Loeb, de l'université de Californie, Hargitt, de Syracuse, Morgan White, appellent le darwinisme une théorie sans valeur scientifique. Le professeur Vines, dans un discours prononcé le 24 mai 1902, disait: "Il est certain que si la sélection naturelle a pu conserver les espèces, elle n'a pu les produire, le mode suivant lequel les espèces inférieures se sont transformées dans les espèces supérieures est encore un mystère pour nous; les faits observés semblent prouver que les espèces ne se transforment pas au hasard, mais qu'il y a au sein des êtres vivants un principe qui les pousse et qui les dirige dans leur ascension vers les degrés supérieurs."

Le professeur Vines rejette le darwinisme en supposant cependant la réalité de l'évolution des espèces. Nous jugeons le darwinisme d'après l'opinion des hommes de science, assurément parmi les plus illustres de notre époque;

Lettre d'Ottawa

ON CHERCHE UNE FORMULE POUR UNIFIER LE CANADA

Le concours est ouvert et le parti qui la trouvera, cette formule, aura en récompense le pouvoir — Crise de croissance.

Ottawa, 27. — La maladie dont souffre actuellement notre pays est ce que l'on pourrait appeler le sectionnalisme économique. Des intérêts divergents imposés par la nature du sol et l'éloignement géographique, par des barrières naturelles aussi bien que par l'histoire de nos progrès, se combattent et veulent triompher par l'entremise de nos politiciens.

Cette maladie est tout de même nouvelle. Avant la guerre, et depuis le début de la domination anglaise, les religions et les races se choquaient au Canada. Il y avait des questions religieuses et des questions raciales. Les problèmes qu'elles ont posés existent encore aujourd'hui à l'état aigu. Mais elles ne tiennent plus le premier rôle sur la scène fédérale.

Depuis 1921, et pour être plus juste, depuis la formation officielle du parti progressiste, la diversité économique de notre pays a pris le pas sur les autres problèmes. Le parlement actuel est le premier parlement sectionnel. Depuis qu'il est élu, les provinces maritimes et l'Ouest n'ont cessé de réclamer des mesures qui leur permettraient une vie économique plus intense, un commerce plus actif, un développement plus rapide, qui leur éviteraient aussi la pauvreté, les misères et les difficultés matérielles. Leurs députés n'ont cessé d'exprimer leurs doléances, leurs griefs et leurs demandes.

Il ne faut pas en être surpris. La plupart des principes qui inspirent encore notre politique datent du temps où l'Ouest n'existait pas, où les provinces maritimes n'étaient pas encore pris conscience de leurs besoins importants. Nous les portons comme un habit trop petit.

En moins de quatre ans, nous avons atteint le point culminant de ce "sectionnalisme". Il n'y a qu'à lire les débats parlementaires et les articles des journaux. C'est une mêlée générale. Toutes les provinces luttent les unes contre les autres. Il y a surtout des coalitions de provinces. Les trois provinces du nord, les trois provinces maritimes font bloc. Les deux grandes provinces du centre, tout en ne s'aimant pas trop, ont lo-

liment d'idées communes et combattent le même ennemi sous des drapeaux différents. La Colombie-Britannique, toute seule, solitaire de l'autre côté des Rocheuses, fait face au reste du pays.

Nous passons donc par une époque de crise, et de réajustement. Il faut réguster notre politique tarifaire; l'Ouest et les provinces maritimes nous le chantent sur tous les tons. Il faut réguster notre système des taxes de transport. Il faut aussi réguster notre système de transport proprement dit. Car l'ouverture du port de Vancouver au commerce international du blé, nécessite des changements importants et essentiels.

Les politiciens et les hommes publics de tous les partis n'ont aujourd'hui en tête que l'élaboration d'une politique de conciliation, de compromis, d'équilibre, et de balance. Ils cherchent le plus ardemment ce sont des principes politiques applicables à toutes les provinces sans distinction, une formule qui convienne au Canada tout entier, un programme qu'aucune région du pays ne reniera. Enfin, ils voudraient bien atteler les neuf chevaux canadiens au même brancard, et les empêcher de se mordre l'un l'autre, aux risques de se blesser sérieusement.

nous espérons démontrer plus tard les arguments apportés contre le darwinisme, conservent tout leur vigueur contre la théorie de l'évolution en général.

En France la théorie darwinienne rencontre toujours ses plus vaillants adversaires. Aujourd'hui comme par le passé un grand nombre de savants français, et des plus renommés, ne sont pas darwinistes.

M. Dastre, professeur à la Sorbonne, écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* en juillet 1903: "La sélection naturelle est un composé de trois hypothèses: aucune ne peut supporter l'examen scientifique; toutes trois sont opposées aux faits."

Dans le *Dictionnaire Encyclopédique des sciences médicales*, M. C. Robin écrit: "Le darwinisme est une fiction, une accumulation poétique de probabilités sans preuves, d'explications attrayantes sans démonstrations."

Dans la patrie même de Darwin, en Angleterre, les anti-darwinistes sont nombreux. Selon St. George Mivart le darwinisme est "une hypothèse puérile". "Mr Darwin has utterly failed", dit-il.

Le Dr Elian juge ainsi l'oeuvre de son compatriote: "a flimsy framework of hypothesis, constructed with a complete departure from every established canon of scientific investigation."

Sir William Dawson admet l'hypothèse naturelle puisse donner naissance aux espèces vivantes.

Sir Oliver Dodge nie que la sé-

LA SOLUTION DE M. MARLER

Parmi les solutions que nous connaissons déjà, se présente d'abord la solution de M. Marler adoptée par le parti conservateur. On la connaît dans ses grandes lignes: le pays accorderait à certaines provinces le privilège d'un tarif élevé, quitte à faire bénéficier les provinces qui n'en profiteraient pas, de taux de transport moins élevés.

Il serait bon de ne pas oublier non plus les actes politiques du gouvernement King. Depuis qu'il est au pouvoir, ce gouvernement a tenté de pacifier le pays. Il a baissé un peu le tarif pour le rendre plus approprié aux besoins des diverses provinces, il s'est attaqué d'une manière assez heureuse à la question des taxes de transport, il a tenté de satisfaire tout le monde et son père.

La tâche était difficile, reconnaissable, car le problème était neuf, la méditation et la réflexion manquaient.

UN CONCOURS INTERESSANT

On pourrait donc faire un concours et offrir des prix à ceux qui trouveraient la meilleure formule de politique canadienne. On pourrait même offrir des prix très élevés, car la formule, en réalité n'est pas facile à trouver, les intérêts étant trop divergents pour les unifier en quelques mots. Mais ce concours, ne l'oublions pas, il a lieu actuellement entre les partis politiques, et celui qui trouvera la meilleure solution obtiendra le pouvoir.

Ne nous attendons pas cependant à ce que la magie intervienne pour régler nos problèmes. Nous ne réglerons ni d'un seul coup, ni subitement, ni complètement, ni par la vertu d'une formule ou d'un programme. Il faudra attendre beaucoup de temps, le facteur le plus important qui soit. Le tassement se fera peu à peu. Quelques-uns continueront à crier lorsque tout sera réglé, d'autres crieront victoire avant le temps. Mais, dans tous les cas, il est indispensable de connaître clairement le problème qui se pose, de voir comme on voit un objet matériel, les situations existantes. On a plus de chances de trouver lorsqu'on sait ce que l'on cherche. Et l'on peut chercher en paix.

Car le danger n'existe aucun affolement. Dans l'Oue., ici et là, on parle bien un peu d'annexion et de séparatisme. Mais partout l'instinct

profond de l'unité nationale, un instinct qui a raison de nous surprendre aujourd'hui par sa force, est à l'oeuvre sourdement pour retenir les esprits et les coeurs dans les frontières du sens commun et de la modération.

Tout porte donc à croire que la crise par laquelle nous passons est une simple crise de croissance de laquelle le Canada sortira plus fort, plus aguerri et plus robuste.

Les Dominions devraient avoir des représentants à Londres pour les renseigner sur la politique impériale

C'est ce que suggère le secrétaire pour les Dominions, aux Communes anglaises — Ce délégué aurait accès aux archives — Il choisirait ce qui intéresse son gouvernement — L'Australie donne l'exemple — Echec partiel de l'Empire Settlement Act.

Abd-el-Krim dit qu'il a tout fait pour arriver à un accord avec Lyautey mais que ce dernier s'est montré intransigeant.

Londres, 28 (S.P.C.) — En présentant ses crédits aux Communes, hier soir, le secrétaire d'Etat pour les Dominions et les colonies, M. Amery, a déclaré que l'Empire Settlement Act n'a pas donné tout son rendement parce que l'opinion publique d'outre-mer n'a pas encore suffisamment compris les effets d'une politique de colonisation dans l'édification d'une nation. Trop souvent, a-t-il ajouté, une classe de gens d'outre-mer considère l'immigration comme un moyen pour obtenir des travailleurs à bon marché tandis qu'une autre classe la considère comme une source de concurrence. De plus, un grand nombre de nos gens sont induits à demeurer ici à cause de notre système d'assurance sur la santé, contre le chômage et des pensions aux veuves. Le ministre a suggéré une entente réciproque entre les différentes parties de l'Empire afin d'empêcher que ces mesures influencent et retardent la migration dans l'Empire.

Il est juste aussi de déclarer, a-t-il ajouté, qu'il y a un plus grand nombre de personnes disposées à traverser outre-mer si elles sont assistées et que les Dominions eux-mêmes sont disposés à donner de l'aide aux immigrants. En comparaison avec les chiffres d'avant-guerre, l'immigration est tombée de plus de 60 p.c. malgré l'Empire Settlement Act parce que les Dominions, comme la Grande-Bretagne, ne se sont pas complètement remis des effets de la guerre. Un autre facteur sérieux est la diminution des exportations britanniques et l'augmentation de la consommation intérieure, ce qui a diminué la marge du capital disponible pour les placements outre-mer. Il est presque inutile de promouvoir une politique de migration dans l'Empire si nous ne sommes pas prêts à favoriser aussi une politique de placements dans l'Empire et de commerce interimpérial. Il espère qu'il sera possible d'unir tous les partis dans la recherche des moyens pour définir une politique économique impériale.

120 MESSAGES AUX DOMINIONS

Parlant du développement des consultations avec les Dominions par télégraphe, le ministre a déclaré qu'en plus de la multitude des renseignements envoyés par chaque courrier, 120 messages télégraphiques ont été envoyés aux Dominions depuis huit mois. Plusieurs d'entre eux sont très longs et presque tous sont en rapport avec le protocole de Genève ou le pacte de sécurité.

Parlant des détails de la procédure suivie pour informer les gouvernements des Dominions au sujet de la politique impériale, le ministre a dit qu'il serait peut-être plus avantageux que chaque Dominion ait un représentant auprès du gouvernement impérial qui se chargerait lui-même d'obtenir les renseignements désirés et de les faire tenir à son

profond de l'unité nationale, un instinct qui a raison de nous surprendre aujourd'hui par sa force, est à l'oeuvre sourdement pour retenir les esprits et les coeurs dans les frontières du sens commun et de la modération.

Tout porte donc à croire que la crise par laquelle nous passons est une simple crise de croissance de laquelle le Canada sortira plus fort, plus aguerri et plus robuste.

Léo-Paul DESROSIERS.

propre gouvernement au lieu de la méthode actuelle qui consiste, pour le gouvernement britannique, à faire tenir une foule de renseignements sur des sujets qui n'intéressent peut-être que médiocrement les Dominions. Un tel représentant qui aurait accès à toutes les archives pourrait ainsi ne faire tenir à son gouvernement que les nouvelles jugées intéressantes.

L'EXEMPLE DE L'AUSTRALIE

Depuis six mois, l'Australie a un tel représentant à Londres et il a certainement rendu de grands services en mettant le premier ministre australien au courant de toutes les questions qui l'intéressent. Le gouvernement britannique, pour sa part, est disposé à accorder les mêmes facilités aux représentants responsables de tous les autres Dominions.

En réponse à un député qui lui demandait si le représentant australien avait accès aux documents du cabinet, M. Amery a répondu qu'il a accès à tous les documents confidentiels et qu'il est considéré comme le représentant personnel du premier ministre d'Australie; il peut voir tout ce que le ministre d'Australie lui-même pourrait désirer consulter.

MEMES PRIVILEGES AUX HAUTS COMMISSAIRES

M. J. H. Thomas a alors demandé si cet officier de liaison peut assister aux conférences que le secrétaire pour les Colonies et les Dominions peut tenir avec les hauts commissaires des Dominions. M. Amery a répondu que la mission de l'officier de liaison peut être au sujet d'une question politique importante demandant d'être traitée directement avec le Dominion qu'il représente et que le gouvernement de ce Dominion n'a pas jugé à propos de faire conduire par son haut commissaire. Ce cas, d'ailleurs, que soulève M. Thomas, ne s'est pas encore présenté. Mais le gouvernement britannique est prêt à accorder aux hauts commissaires des Dominions les mêmes privilèges qui sont accordés à l'officier de liaison. La nomination d'un tel représentant n'est d'ailleurs pas dans le seul but d'obtenir des informations, mais aussi pour les consultations confidentielles entre les gouvernements des Dominions et celui de la Grande-Bretagne.

M. Amery a fait remarquer que le gouvernement britannique n'est pas seul responsable du peu de progrès résultant de l'Empire Settlement Act. Cinquante mille personnes attendent l'occasion d'émigrer dans les Dominions. Le ministre dit que les Dominions ne doivent pas insister pour n'avoir que les meilleurs immigrants, mais qu'ils doivent être disposés à accepter une juste moyenne.

UNE LETTRE D'ABD-EL-KRIM

Le Caire, 28, (S.P.A.) — Le journal égyptien *Al Sissah* publie une lettre ouverte d'Abd-el-Krim au parlement français. Le chef rifain déclare qu'il a fait tous ses efforts pour arriver à un accord avec le maréchal Lyautey, président-général au Maroc.

Dès 1923, dit-il, il fit savoir à M. Painlevé qu'il désirait conserver avec la France des relations cordiales et il affirme que ses efforts ont

(Suite à la troisième page.)

HA TEZ-VOUS

Notre numéro spécial du 8 août.

Nous prions ceux de nos amis qui veulent aider à la propagande de notre numéro spécial du 8 août de vouloir bien se hâter de faire leurs envois, afin de faciliter le travail de notre administration.

Ce numéro contiendra deux parties: un supplément illustré et un numéro régulier, probablement plus considérable que d'ordinaire.

Nous l'enverrons pour trois sous à toutes les adresses qu'on voudra bien nous indiquer et, si l'on ne nous envoie pas d'adresses particulières, nous en expédierons dans les centres français de l'Ontario autant d'exemplaires qu'on voudra bien nous envoyer de trois sous.

Avis aux propagandistes!

Avis aussi aux annonceurs qui bénéficieront de ce tirage supplémentaire.

L. PERRIN, p. s. s.
(A suivre)

Les noces de diamant des soeurs de Sainte-Anne

Hier a eu lieu un grand messe pontificale au couvent de Lachine chantée par S. G. Mgr Forbes — Sermon par le R. P. Adéard Dugré, s. J. — Scène lyrique et réception dans l'après-midi.

La merveilleuse expansion de nos oeuvres religieuses — "Encore une communauté" — Les communautés de femmes ont perpétué parmi nous l'instruction de la masse, et ont entretenu le culte du dévouement et le goût de la culture de l'esprit chez nos mères, dit le R. P. Dugré.

La Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne a célébré hier, le 75ème anniversaire de sa fondation. Les différentes cérémonies ont eu lieu à la maison-mère de la Congrégation, à Lachine. Il y a eu une grande messe pontificale le matin, puis scène lyrique et réception dans l'après-midi.

La grande messe pontificale a été chantée par S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, assisté de MM. les curés Couvrette et Demers, ainsi que des RR. PP. Pélissier, O.M.I., et Roberson, C.S.V. Le sermon a été fait par le R. P. Adéard Dugré, s. J.

Dans le chœur on remarquait S. G. Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield; Mgr Dugas, ancien vicaire général de Verdun; Mgr Richard, curé de Verdun; MM. les chanoines Houle, Primeau, Pouzé, Lesage, Lafortune; les RR. PP. Larivière, Dondard, MacLean, Lacouture, S.J., Chartrand, S.J., Enlle Fontaine, S.J., Piché, C.S.V., Regardin, curé de Dorval; Villeneuve, O.M.I., Charlebois, O.M.I., Samuël, Granger, S.J., MM. les curés Meloche, Paillement, Hurlure, Lessard, A. Thérien, V. Thérien, Donat Bordenave, J. Bordenave, Provost, Courtois, Lavigne, Cloutier, Gagnon, Couvrette, Marsolais, Reid, Demers; MM. les abbés Fernet, amonier, Henri Deslongchamps et Bélanger.

On remarquait aussi le R. S. Marie-Léopoldine, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, et 45 religieuses représentant différentes autres communautés.

Dans l'après-midi, la réception a été précédée du chant d'une scène lyrique en trois parties, intitulée: "La famille de Sainte-Anne à Lachine". Les paroles ont été écrites par le R. S. Marie-Rolande, du couvent de Vaudreuil, et musique par le R. S. Marie-Thérèse.

Samedi dernier, il y a eu une manifestation intime en l'honneur de la R. S. Marie-Elisabeth, qui célébrait le 60ème anniversaire de sa vie religieuse, et des RR. SS. Marie-Victorie, Marie-Félicité et Marie-Fabien, qui célébraient leur 50ème anniversaire de vie religieuse.

Sermon du R. P. Adéard Dugré s. J.

Texte du sermon prononcé hier matin, au couvent de Lachine, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de fondation de la communauté:

*Deus incrementum dedit
(1 cor. 3, 6.)
C'est Dieu qui a donné
l'accroissement.*

Monseigneur, mes bien chères sœurs,

En ce 75ème anniversaire de fondation de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne, comme dans toutes les célébrations analogues qui se multiplient depuis quelques années parmi nous, ce qui frappe l'observateur, ce qu'il ne se lasse pas d'admirer, c'est la merveilleuse expansion de nos oeuvres religieuses. Qu'il s'agisse de nos maisons d'éducation, de nos institutions charitables ou de nos communautés, toujours les mêmes réflexions se présentent à l'esprit, toujours les mêmes comparaisons reviennent sur nos lèvres: c'est le grain de sénévé qui est devenu un arbre immense, c'est l'oeuvre aux débuts si chétifs, aux moyens d'action si restreints, qui, dès le point de départ et tout au cours de son existence, a manifesté une étonnante vitalité, pour aboutir bientôt à des résultats presque déconcertants. En moins d'un siècle, ces oeuvres, fondées par d'humiles femmes charitables, par de petites institutrices de campagne, par de pauvres, curées ou des hommes d'oeuvres sans ressources, ont pris une telle extension que l'esprit se refuse à prévoir ce que l'avenir leur réserve, maintenant que nous disposons de ressources plus considérables.

Ce matin, mes Rév. Soeurs, devant les membres de votre communauté réunis des plus lointaines régions de notre continent, on me demandait de formuler les sentiments qui remplissent l'âme de chacun d'entre vous, l'âme de tous ceux qui connaissent quelque peu vos oeuvres: sentiments d'admiration et de reconnaissance.

Décès

MITCHELL. — A Richmond, P. Q., le 27 juillet 1925, est décédé Marie-Joséphine Mitchell, épouse de Walter G. Mitchell, C. B. Les obsèques auront lieu le mercredi, 29 juillet. Le service sera célébré à Richmond à 8 heures du matin et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal, à l'issue du train gare, Boulevard, à midi (heure d'été).

JULIEN. — A Montréal, le 27 juillet 1925, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédé Alexandre Julien. Les obsèques auront lieu le mercredi 29 courant, à 8 heures du matin, au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal, à l'issue du train gare, Boulevard, à midi (heure d'été).

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance
Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
YORK 1511 Service
1420, Notre-Dame Ouest

dénée fondent une communauté nouvelle en Chili, nos Soeurs de Sainte-Anne répondent généreusement, elles, à l'appel des évêques de l'Amérique Latine et de l'Amérique Centrale et vont établir leurs oeuvres de salut dans la torpente alanguissante des climats tropicaux.

Est-ce tout ce qu'ont fait nos petites canadiennes? Ah! mes Soeurs, pour être complètes, il faudrait ne pas oublier les grandes entreprises missionnaires que nos religieuses ont l'audace de rêver et de poursuivre déjà depuis vingt-cinq ans sur les continents d'Afrique et d'Asie; il faudrait ne pas oublier surtout, l'oeuvre qu'elles ont accomplie d'abord dans votre province d'origine, par nos communautés. Car, on le suppose bien, avant de donner aux autres de votre superflu, c'est parmi nous que vous avez d'abord exercé votre zèle.

L'OEUVRE DE NOS RELIGIEUSES
En fait, nous sommes si habituées à voir les prodiges de votre dévouement que nous n'en sommes plus frappées. Pour estimer la valeur de l'oeuvre que vous faites, il faudrait songer à ce que nous serions sans vous, il faudrait nous comparer, non pas comme le font d'ordinaire certains sophistes, aux peuples de civilisation ancienne, qui jouissent depuis quinze siècles de leur pleine autonomie, dont l'histoire n'a connu, ni les calamités suprêmes, ni la domination étrangère, ni la gêne d'une persécution plus ou moins dissimulée. Etant données les ressources de notre petit peuple, son histoire, sa population, sa position géographique, c'est à la Lettonie, à la Finlande, à la Lithuanie, aux autres contrées de l'extrême nord de l'Europe qu'il faudrait nous comparer. Or, où trouverons-nous, parmi ces peuples, la sève apostolique, la culture d'esprit, la puissance d'exécution que nous trouvons parmi le nôtre? Où se trouve, en Amérique même, dans l'Amérique du Nord et dans l'Amérique Latine, le groupe où l'Eglise est toujours autant de facilité à se recruter un clergé, où elle put venir sans crainte se chercher des apôtres et faire appel à ses vierges pour subvenir à l'indigence des nations voisines?

Cette preuve de l'étonnante fécondité de l'Eglise, vous la trouverez chez nous, vous ne la trouverez pas ailleurs. Et si nous cherchons l'explication naturelle d'une telle surabondance de personnes consacrées à Dieu, nous la trouverons d'abord, sans doute, chez ces prêtres de grand coeur et de vaste intelligence qui se firent, malgré leur dévouement à Dieu, de saints de leur époque, et d'hommes de leur temps, mais nous la trouvons aussi, et dans une large mesure, chez ces communautés de femmes, qui ont perpétué parmi nous, avec l'instruction de la masse, la doctrine et l'exemple de l'immolation volontaire. Ce sont elles qui ont entretenu dans notre peuple, par les femmes qu'elles ont formées, ce culte du dévouement et ce goût de la culture d'esprit qui font qu'aujourd'hui nous, peuple pauvre, nous ne jouissons même pas de notre autonomie politique, nous dont la survie est toujours menacée, nous qui ne sommes même pas certains de pouvoir sauvegarder toujours notre existence nationale et notre physionomie propre, nous pouvons nous dresser sans honte à la face des peuples et comparer fièrement nos institutions charitables et nos oeuvres d'éducation, non pas à celles des populations de civilisation embryonnaire, mais à celles des peuples les plus riches et les plus avancés. Voilà l'oeuvre de nos religieuses, l'oeuvre que nous révérons, celle que rêvait votre vénérée fondatrice, celle que vous continuez à accomplir.

Nous avons bien lieu d'en être fiers et de nous en réjouir sans arrière-pensée. Mais n'oublions pas que, si vos mères ont semé, si elles ont arrosé fidèlement, c'est Dieu qui a donné la croissance. Il convient d'autant moins de l'oublier ici que, dans votre communauté, Dieu semble avoir pris un soin tout spécial de nous signifier qu'il se substitue aux moyens humains.

Bien n'est plus conforme aux usages de la Providence divine que de choisir, pour l'exécution de ses grands desseins, de faibles instruments. Depuis la fondation du collège apostolique, à travers tous les âges du christianisme et jusqu'à nos siècles si féconds en institutions de vaste portée, c'est la règle invariable suivie par Dieu, de mettre à la tête de ses grandes entreprises des chefs qui commencent par se dépouiller de toutes les ressources matérielles. La faiblesse et l'humilité restent la base la plus solide du grand édifice fondé par le Christ: *Infinis mundi eligit Deus, ut confundat sapientes*. Dieu choisit ce qu'il y a de plus petit, pour confondre les sages. Cet axiome énoncé par saint Paul reste toujours vrai.

Chez vous, Dieu n'a pas changé sa méthode. Il semble même y avoir apporté une sorte de raffinement qui n'est pas sans nous surprendre. Cette Esther Blondin, trop faible pour faire partie d'une congrégation déjà constituée, il la choisit pour jeter les bases d'une communauté nouvelle. C'est même trop de cette maigre lade pour fonder l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne, il la met bientôt de côté. Elle qui, depuis quinze ans, élaborait dans la prière le plan de sa future congrégation, elle se confond bientôt dans les rangs de ses compagnes et, par un enchaînement de dispositions, d'ou l'erreur des hommes n'est peut-être pas absente, mais dont Dieu sait tirer un merveilleux parti, il arrive que, tandis qu'on met à la tête de la communauté une religieuse de vingt-cinq ans, la fondatrice, dans toute la lucidité de son esprit, dans toute la maturité de son jugement, s'occupe près d'elle à faire la sacristie de la paroisse, à Saint-Jacques-Achigan. Il en sera ainsi pendant près de quarante ans, jusqu'à la mort de Mère Marie-Anne. Ses supérieures, pleines d'estime pour ses lumières et pour sa grande vertu, auront soin de la tenir près d'elle, de mettre sous les yeux des jeunes religieuses cette parfaite réalisation de l'idéal que se propose l'Institut; mais Dieu se contentera de ses prières intimes, de sa situation effacée, de sa fidélité à la règle, sans lui demander le secours du prestige qu'aurait eu son autorité.

UNE GRANDE LEÇON

Mes soeurs, il y a là pour vous, pour nous aussi, une grande leçon: c'est que, même dans nos âges d'activité fébrile, Dieu ne dédaigne pas ces vertus passives dont on parle parfois avec dédain. L'effacement, les saints desirs, la mortification, la grande humilité, gardent de nos jours toute leur puissance souveraine. Ce sont elles, n'en doutez pas, qui contiennent le secret de votre merveilleuse expansion. Dieu a permis que votre vénérée mère elle-même, probablement dans un moment d'oubli ou de distraction, ait exprimé à ce sujet le fond de sa pensée. A une novice qui s'étonnait de la voir au dernier rang elle fit cette réponse suggestive: "Plus un arbre enfonce profondément ses racines dans le sol, plus il a de chances de grandir, de s'élever dans l'air et de produire des fruits." Ainsi donc, à d'autres le soin de surveiller la pousse de l'arbre dont elle avait jeté la semence en terre; à d'autres le soin de cultiver les branches, de pratiquer la taille et la greffe, de transplanter les rameaux; elle-même avait le soin des racines. C'est la tâche obscure et féconde que Dieu lui avait réservée.

En ce 75ème anniversaire de votre fondation, regardez sans crainte, mes soeurs, le portrait de votre vénérée fondatrice. Elle reste votre modèle, aujourd'hui comme il y a cinquante ans. Dans leur sollicitude pour les grands ordres et les communautés religieuses, les souverains pontifes ont toujours pris soin de veiller à ce que ces grandes institutions restent fidèles à ce qu'ils appellent leur esprit primitif. C'est la recommandation qu'il convient de répéter dans tous ces anniversaires que nous célébrons avec tant de joie, de reconnaissance et de fierté. Puissent nos belles communautés de femmes rester toujours fidèles à l'esprit qui animait leurs vénérées fondatrices. Puissent-elles garder toujours l'humilité intérieure, la simplicité de vie, l'inébranlable confiance en la divine Providence qui les caractérisaient.

Monseigneur, vous qui, par votre présence, venez manifester aujourd'hui l'intime sympathie qui unit les soeurs de Sainte-Anne à votre diocèse, daignez attirer, par votre benédiction, le secours du Ciel sur leurs oeuvres, afin que se réalisent les vœux que nous formons tous pour leur prospérité et le plus grand bien de l'Eglise canadienne. Ainsi soit-il.

APRES-MIDI BIEN REMPLI

LE MAECAL HAIG A PRESIDE L'INAUGURATION DU MONUMENT COMMEMORATIF D'OUTREMONT. — RECEPTION A WESTMOUNT, NOTRE-DAME-DE-GRACE, MONTREAL — OUEST ET VERDUN.

Une foule nombreuse était massée vers deux heures, hier après-midi, pour voir le maréchal Haig déposer des fleurs sur le cenotaphe du square Dominion. Immédiatement après le déjeuner à l'hôtel Windsor, sous les auspices du *Canadian Club*, le maréchal a traversé le parc, a pris les fleurs qu'on lui tendait, les a déposées sur le monument puis est immédiatement monté avec sa suite en auto pour disparaître presque aussitôt. Le tout avait pris à peine deux minutes.

Le maréchal et sa suite se sont ensuite rendus au parc d'Outremont où a eu lieu le dévoilement d'un monument en mémoire des citoyens de cette ville morts pendant la Grande-Guerre. Avant le dévoilement du monument, comme l'avait fait le représentant du ministre de la défense nationale, le lieutenant colonel R. L. Calder, le maréchal a déclaré qu'il est bien d'élever des monuments aux héros morts sur le champ d'honneur, mais qu'il est un autre devoir encore plus pressant qui consiste à aider les veuves et les enfants de ces héros ainsi que ceux qui sont revenus du front. Il a aussi félicité les parents qui ont vu leurs fils partir pour la Grande-Guerre et il a déclaré que les hommes du Canada ont bien rempli leur devoir envers le roi et la patrie. Il a dit que nous devons être heureux des sacrifices de nos soldats qui ne se sont pas battus seulement pour Outremont, Montréal, ou le Canada, mais qui l'ont fait pour tout l'Empire et ses idéals.

Le maréchal a ensuite dévoilé le monument.

Les autres orateurs ont été S. H. le maire Beaubien, M. l'abbé Ducharme, capitaine-amonier, le révérend J. R. Dobson, M. R. L. Calder et le brigadier-général T. L. Tremblay.

Avant de partir, le maréchal s'est fait présenter M. Henri Hébert qui a sculpté le monument aux morts d'Outremont.

Le maréchal Haig s'est ensuite rendu à Westmount où le maire McLagan lui a souhaité la bienvenue. En réponse, le maréchal a demandé à tous de se souvenir de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, parce qu'ils sont morts pour les principes qui sont à la base de l'Empire, soit la justice, la liberté et la vérité. Il a déclaré que c'est

parce que nos pères ont cru à ces idéals que l'Empire fut fondé. Puis de nouveau il a fait appel en faveur des vétérans de la Grande-Guerre qui peuvent avoir besoin de notre aide.

A Notre-Dame-de-Grace, le maréchal a été reçu par l'évêché de Joliette. Avant de déposer des fleurs sur le monument commémoratif, le commandant des troupes britanniques pendant la Grande Guerre s'est dit heureux de pouvoir payer un tribut d'hommage aux vaillants fils qui sont allés combattre pour l'Empire britannique. Ils nous ont donné une belle leçon d'altruisme en combattant pour leurs frères.

Puis, avant de se rendre à Montréal-Ouest, le maréchal a visité plusieurs hôpitaux et l'Institut des aveugles à Notre-Dame-de-Grace.

Le maire Ballantyne, de Montréal-Ouest, a souhaité la bienvenue au maréchal qui s'est dit heureux de voir des boys scouts en grand nombre parce que nos soldats, après tout, a-t-il ajouté, ont combattu autant pour eux que pour les plus vieux. Puis il a rappelé l'esprit de camaraderie, de sacrifice et d'unité qui a caractérisé tous nos soldats.

A Verdun, le maréchal a fait la revue de plus d'un millier de vétérans de la Grande Guerre. Il a été reçu par le procureur général Cohn. Hier soir, les officiers du district de Montréal ont offert un grand banquet au maréchal. La réunion a eu lieu au Mont-Royal où plusieurs centaines de convives s'étaient réunis.

Le comte et la comtesse Haig, accompagnés du général Blair, sont partis ce matin pour St-Bruno où ils seront jusqu'à jeudi les invités de M. L. L. Pease. Ils s'embarqueront ensuite pour la Grande-Bretagne.

Blessé par un rail

Tom Luco, 40 ans, 169, rue du Grand-Tronc, employé des Chemins de fer nationaux du Canada, a été blessé à la tête par un rail hier après-midi, en descendant des wagons, rue Saint-Ambroise.

MARCOLIVE
Huile d'Olive N°1
Garantie Pure
La Reine des huiles d'olives
La plus Savoureuse
En vente chez les principaux épiciers et pharmaciens
G. MARCELLINI & CIE
NICE FRANCE
Agent général pour le Canada
J. ALFRED OUMET
MONTREAL

Pharmacie Laurence
Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal.
Téléphone: Est 1507-6647
Droguerie et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux
Amputés et avérés à tous médicaments sur demande, serums, vaccins, ergotine, pur, articles de pansements.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons, dans toutes les parties de la ville.

On croit à l'hôpital Général que Lucio la crâne fracturée.

Donnez-nous, raites-nous donner des annonces.
C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

Voyage Historique à Carillon

Par le vapeur EMPRESS
Sous le patronage de l'abbé J.-A. PERRAS, curé
Au profit des oeuvres paroissiales de la paroisse St-Joseph.
LUNDI, LE 3 AOUT 1925
Départ: Canal Lachine, pied de la rue Des Seigneurs, 8½ hres a.m. Arrêts: Qual Côte St-Paul, 9½ hres a.m.; Lachine à 9½ hres a.m.; Sainte-Anne-de-Bellevue (\$1.00) et Oka (\$1.00).
Pour billets, s'adresser à l'abbé ERNEST MARSAN, vicaire, presbytère St-Joseph, 384 rue Richmond, Téléphone Main 3922.
Billets: Adultes, \$1.25 Enfants, 65c Cabines, \$5.00
Conférence explicative à l'endroit du Dollar et ses compagnons sont tombés. Prix spécial pour les groupements paroissiaux, conseils et chorales de congrégation, petites chorales d'enfants et les élèves du sanctuaire.



Qualité de l'embouteillage à la Commission

La Commission n'embouteille que des produits de premier ordre ou à la demande des distillateurs eux-mêmes

LES produits que la Commission embouteille elle-même, qu'elle vend sous sa propre étiquette et sous sa garantie, sont des produits absolument purs et qui peuvent subir la comparaison avec n'importe quel produit embouteillé de l'autre côté, déclarait le président de la Commission des Liqueurs de Québec à l'enquête parlementaire tenue sur les opérations de cette institution.

La Commission a un système d'embouteillage de tout premier ordre, qui suscite l'admiration des établissements européens et qui est le résultat d'un travail d'experts fait avec patience et efficacité. L'expérience de tous les pays où l'on embouteille des liqueurs a été mise à profit. Les lois de la propreté et de l'hygiène, comme toutes les règles de l'art, y sont rigoureusement observées. Ce service est l'objet de la plus scrupuleuse attention de la part de l'administration.

Le système d'embouteillage a atteint un tel degré de perfection que plusieurs maisons étrangères de grande renommée n'ont pas hésité à demander à la Commission d'embouteiller elle-même leurs propres marques.

Les scotchs et cognacs, on le sait, sont fabriqués à un degré alcoolique trop fort pour en permettre la consommation à cet état-là. Lorsque la distillation est complétée, avant de mettre leurs produits en bouteilles, les vieilles maisons d'Ecosse, de France et d'ailleurs réduisent leurs scotchs et cognacs à un état potable. Sans cela, ils ne seraient pas buvables. C'est ce qui se pratique dans les pays producteurs depuis des siècles. La Commission suit cette tradition dans son embouteillage et, de cette façon, les produits parviennent aux consommateurs aussi bons et aussi recommandables que s'ils avaient été embouteillés à leur point d'origine.

Les mêmes méthodes sont mises en pratique pour l'embouteillage des marques de la Commission des Liqueurs, qui ont reçu des témoignages de consommateurs sur leur qualité.

La confiance que les maisons étrangères témoignent à son service d'embouteillage, la Commission l'obtient également du public. Il a été établi, en effet, à l'enquête parlementaire de Québec, que le scotch le plus en faveur auprès des consommateurs était celui qui porte la marque spéciale et la garantie de la Commission.

EXTRAIT du témoignage du président de la Commission des Liqueurs à l'enquête parlementaire sur les opérations de la Commission.

Le témoin: "Ce sont des maisons de l'autre côté qui ont offert à la Commission de faire faire leur embouteillage chez nous. La Commission a accepté. Et c'est pourquoi nous embouteillons aujourd'hui en fait de scotchs plusieurs marques (ici les noms de quatre différentes marques), enfin les scotchs des maisons les plus importantes d'Ecosse. Je dois dire que ces maisons-là ne confieraient pas l'embouteillage de leurs produits, qui sont connus dans le monde entier, si elles n'étaient pas satisfaites de la garantie d'embouteillage que la Commission leur donne".

Question: "M. le président, vous avez dit il y a un instant que les maisons qui ont permis à la Commission des Liqueurs d'embouteiller leurs produits ici ne l'auraient pas permis à n'importe quel, qu'elles l'ont permis parce que c'était la Commission des Liqueurs".

Réponse: "Elles nous l'ont permis parce qu'elles sont certaines que les produits que nous embouteillons, nous les embouteillons tels que nous les recevons".

Question: "Combien y a-t-il de maisons qui ont refusé à la Commission des Liqueurs d'embouteiller leurs produits ici à son entrepôt?"

Réponse: "Je n'en connais pas une seule."

Aujourd'hui maximum 72.
Même date l'an dernier, 86.
Minimum aujourd'hui 62.
Même date l'an dernier, 60.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.71. 11 heures a.m. 29.71.
MDI: 29.71.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Service de la province pour le repos de l'âme de Son Eminence

S. G. Mgr Langlois a officié ce matin à la messe recommandée par le gouvernement provinciale — Le lieutenant-gouverneur et plusieurs ministres y assistent.

Québec, 28 (D.N.C.) — A la chapelle du séminaire, a été célébré ce matin, à neuf heures, le service funèbre que la province de Québec a fait chanter pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Bégin.

S. G. Mgr Langlois officiait à ce service religieux; Mgr Laflamme, curé de la basilique, remplissait les fonctions de prêtre assistant; MM. les abbés Cyr, Deslauriers, vicaires à la basilique, et L. Laliberté assistant comme diacre et sous-diacre. Au chœur avaient pris place: Mgr C.-A. Marois, Mgr A. Gosselin, Mgr O. Cloutier, Mgr Laroche, curé de la cathédrale de Chicoutimi, Mgr Arsenault, MM. les chanoines Gagné, Perron, Garneau, Gignac, Laberge; MM. les abbés Fr. Franchet, directeur de l'Action Sociale Catholique, A. Turmel, aumônier de l'Hôpital Général, Casgrain, chapelain des immigrants catholiques, Côté, chapelain de l'Hôpital St-François d'Assise, Moreau, curé de Ste-Marguerite, Doyle, le R. P. Moudin, M.S.C., et autres.

Aux premiers rangs de la nef avaient été placés les représentants de l'autorité civile: M. Péroudeau, lieutenant-gouverneur de la province, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, puis MM.

L'EVALUATION FONCIERE DEPASSE LE MILLIARD

Le trésorier municipal déclare, dans son rapport annuel, que la valeur des immeubles est de \$1,007,413,350.

M. Hamilton Ferns, chef du bureau des estimateurs de la ville, nous a communiqué les derniers chiffres officiels des rôles de l'évaluation foncière de l'année 1924. Ces chiffres qui servent de base aux taxes immobilières de 1925, l'évaluation totale des immeubles de la ville s'élève au chiffre de \$1,007,413,350; les exemptions sont de \$243,280,294, ce qui laisse une valeur imposable de \$764,133,056.

En l'année 1923, l'évaluation s'élevait à \$970,391,948; les exemptions étant de \$235,072,090, il restait une valeur imposable de \$735,319,858. L'augmentation des immeubles évalués en 1924 est donc de \$30,000,000 tout près, et celle de l'évaluation totale, de \$37,000,000 et plus.

Le quartier Saint-Georges reste encore le quartier le plus riche en immeuble de la ville, et le plus pauvre est le quartier Montcalm. Le premier arrive avec un chiffre de \$195,312,006 en évaluation, de \$153,625,875 en valeur imposable et de \$41,686,131 en exemptions; l'autre a un total de \$43,327,430 en évaluation, de \$458,720 en exemptions et de \$3,868,710 en valeur imposable.

En étendue, c'est le quartier Mercier qui est le plus grand; il compte 4,572,52 acres; le plus petit est le quartier Laurier, qui compte 133.45 acres. Le quartier Montcalm compte 564.05 acres, et le quartier Saint-Georges, 438.97 acres.

Ces chiffres ressortent du rapport annuel du trésorier de la ville, pour l'année 1924, rapport qui vient de sortir des presses. Nous en avons publié déjà de larges extraits.

Atlantic City détient le record proportionnel des téléphones

Dans cette ville il y a 336 téléphones par 1,000 habitants — La moyenne, en Europe, est de 12 par 1,000 habitants.

Los Angeles, 27 (S.P.A.) — D'après les dernières statistiques obtenues par la Southern California Telephone Company, les Etats-Unis qui ont approximativement 16,000,000 de téléphones, viennent en tête de toutes les nations. 63 pour cent des téléphones du monde entier sont aux Etats-Unis, 26 pour cent en Europe et 11 pour cent dans les pays des autres continents. En Europe, la moyenne du nombre des téléphones est de 12 par 1,000 habitants, contre 131 aux Etats-Unis.

M. Trépanier les félicite

M. Trépanier félicite les contribuables du quartier Saint-Gabriel de leur mouvement de protestation contre le dépotier public de l'avenue Ash. Il les prie de se liguer davantage pour obtenir gain de cause, car leur cause est juste.

«Je suis on ne peut plus fier, dit-il, du mouvement des citoyens du quartier Saint-Gabriel. C'est un réveil que je tenais à leur donner, depuis que je suis évêque, en préconisant la création d'associations de citoyens dans tous les quartiers, comme il en existe dans le quartier La Fontaine. Si l'on manifestait ainsi un peu partout, je suis convaincu que tous les citoyens auraient une plus grande satisfaction.»

M. Trépanier regrette l'incertitude du comité exécutif, qui est resté sourd

depuis deux ans aux demandes multipliées du conseil en faveur d'incinérateurs publics, pour se débarrasser des débris ou l'on dépose les vidanges de la ville. Toutefois le comité exécutif est resté sourd à l'appel des échevins.

Il souhaite qu'une injonction vienne ouvrir les yeux aux membres du comité exécutif, pour les ramener au sens des réalités et des besoins urgents des contribuables.

A la cathédrale de Joliette

Joliette, 28. — Samedi prochain, à 10 hrs, S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, chantera dans sa cathédrale un service à septième heure pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Bégin.

PETITES DEPECES

Hong-Kong, 28 (S.P.A.) — Une nombreuse réunion a adopté des résolutions demandant à la Grande-Bretagne de prendre des mesures immédiates pour protéger les citoyens britanniques ainsi que leurs propriétés et leur commerce à Hong-Kong.

Washington, 28 (S.P.A.) — Les navires Peary et Bowdoin de l'expédition arctique MacMillan sont arrivés dimanche à Upernivik, Groenland.

Londres, 28 (S.P.C.) — Le corps de M. G. M. Bosworth, président de la Canadian Pacific Steamship Lines, mort dimanche, sera transporté à Montréal à la fin de la semaine.

Williamstown, Mass., 28 (S.P.A.) — Parlant à l'«Institute of Politics», hier, sir Frederic Maurice, de Londres, a déclaré que la crainte est la cause principale des grandes armées en Europe actuellement. La France craint l'Allemagne de demain et les nations créées par les traités de paix maintiennent des armées excessives surtout à cause de leur crainte de la Russie.

Genève, 28 (S.P.A.) — Le Comité international de coopération intellectuelle, formé sous les auspices de la S. D. N., s'est réuni hier sous la présidence du professeur Gilbert Murray, de Grande-Bretagne. Le comité discutera les détails de l'établissement à Paris d'un institut international de coopération intellectuelle. La Chambre française a voté récemment un montant de 500,000 francs pour le maintien de cet institut pendant six mois.

Londres, 28 (S.P.C.) — Le Morning Post annonce que le ministère de la guerre a placé des contrats importants aux Etats-Unis. Le ministère a acheté des parachutes pour un montant élevé et dont la livraison sera faite pendant plusieurs années.

Le Post fait remarquer que des inventeurs britanniques ont travaillé un type identique de parachutes en 1918, mais que leurs dessins furent rejetés avec dédain.

Régina, 28 (S.P.C.) — Un train a frappé une auto à Winrow Siding et a tué deux personnes tandis que trois autres sont gravement blessées.

Le retour du voyage de l'Université

Les voyageurs de l'Université de Montréal sont arrivés à la gare Windsor à dix heures et quinze, ce matin. Au témoignage de tous, ce voyage a été des plus intéressants et il s'est fait dans des conditions exceptionnelles au point de vue de la température. Plusieurs des voyageurs sont revenus enthousiasmés d'avoir pris contact avec les divers groupes de langue française de l'Ouest. Le directeur du voyage, Mgr Vincent Piette, recteur de l'Université de Montréal, a exprimé la satisfaction profonde que lui cause le plein succès de cette bienfaisante expédition. M. le maire Duquette s'est aussi dit très heureux d'avoir fait le voyage. Il remercie l'Université de l'avenir des provinces de l'Ouest sera brillante. La récolte de cette année sera des plus abondantes, a fait remarquer M. Duquette.

M. Damien Jasmin, assistant secrétaire général de l'Université, a dit qu'il a fait un voyage incomparable. Il revient émerveillé de l'énergie que les Canadiens de langue française de l'Ouest déploient dans la lutte pour leurs droits. Il fait remarquer, en passant, que le voyage de l'Université de Montréal a été remarquable du point de vue de l'organisation.

Le succès dénoncé la critique

Le «Devoir» publiera prochainement une appréciation très élogieuse du livre de Paul d'Emile Bauman par un critique français réputé. On n'a pas attendu au Canada la publication des critiques de France pour goûter le volume comme l'indique le chiffre des ventes de notre Service de Librairie. L'été, grâce à cet ouvrage, n'est plus la morte saison.

Voici quelques livres recommandés outre celui-là:

A propos d'autorité, réflexions et fantaisies, par M. l'abbé Victor Germain, brochure de 275 pages, format 10 x 6 1/2, ... 25.
Le Bic, les étapes d'une poésie, par M. l'abbé Joseph D. Michand, brochure de 325 pages, format 9 1/2 x 6 1/2, ... 1.09.
Cours d'éloquence sacrée, par Mgr L.-A. Paquet, brochure de 325 pages, format 8 x 5 1/2, ... 1.00.
La Gaspésie au soleil, par le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., brochure de 332 pages, format 8 3/4 x 6, 30.
Saint Paul, par Emile Bauman, brochure de 350 pages, ... 75.
Nos martyrs canadiens, par le R. P. Archambault, ... 35.
Service de Librairie du Devoir, case postale 4020, 336 Notre-Dame est.

Un déjeuner à M. Arthur Sauvé

Le club Cartier donnera jeudi le 30 courant, à l'hôtel Place Viger, un lunch-causerie en l'honneur de M. Arthur Sauvé.

Le chef de l'opposition provinciale dira ses impressions sur l'Ouest qu'il vient de parcourir avec la Liaison Française.

Le lunch commencera à 1 heure précises. Il sera présidé par M. Roméo Gibeault, avocat et président du club. MM. Hervé Roch et Henri Héon remercieront le conférencier.

Pour renseignements, on est prié d'appeler Main 5790.

Légalement inoffensif

LE JUGE CUSSON REJETTE LA PLAINTE DE LA LIGUE DES BONNES MOEURS CONTRE UN LIBRAIRE AU SUJET D'UN LIVRE PRETENDU IMMORAL — UNE FOURNÉE RE CONdamnATIONS.

Le juge Cusson a acquitté ce matin M. Jules Poncy accusé d'avoir vendu de mauvais livres. Lorsque la couronne a soumis le livre en question le magistrat a déclaré qu'il y a quelque temps, il a eu l'occasion de lire, sur demande de la Ligue des Bonnes Mœurs qui voulait porter une plainte relativement à la vente de ce livre. Il a refusé de signer la plainte, étant donné que le livre ne contenait rien d'illégal au sens de la loi. Le juge a donc immédiatement rejeté la poursuite. M. A. Desjardins représentait M. Poncy.

Le juge Perrault a condamné J. Arian, agent d'assurances, à 2 mois de prison, pour ne pas avoir rendu compte d'une somme de \$30, parce que pour la Mutual Life and Citizens Company.

Le juge Monet a condamné Sam Marcovitch, coupable de tentative de suicide, à deux ans de pénitence. Marcovitch a demandé à faire deux ans de pénitence pour pouvoir apprendre un métier. Le juge s'est rendu à sa demande.

Marcovitch était allé aux courses un bon samedi après-midi, avec une somme de \$200, dans l'espoir de faire fortune. Le soir il revenait sans un sou avec une frousse légitime d'affronter son épouse. Et effectivement il se fit laver la tête d'importance tant et si bien qu'il est sorti et est allé acheter du poison à mouches dans l'intention de s'évader de cette vie de misères et d'embûches. Malgré l'originalité du moyen de se suicider, Marcovitch n'a réussi qu'à attrapper d'effroyables coliques et un agent l'a ramassé évanoui au carré Saint-Louis.

Le juge Monet a condamné A. Frenette, coupable d'avoir volé des chevaux de fil métallique, au Chemin de fer national du Canada, à un mois de prison.

Frank MacMahon, coupable d'avoir filouté une morue dans un wagon des Chemins de fer Nationaux du Canada en a été pour une sentence suspendue.

Le juge Cusson a condamné J. Shelbin et Joseph Wistabolok à subir leur examen volontaire pour avoir lancé des cailloux.

Il s'agit d'une querelle homérique. Un groupe de citoyens polonais, passablement éméchés, se sont pris de querelles le 19 juillet dernier devant la demeure de M. Jean Tessier, 212, rue Currie. Les délibérations acrimonieuses se sont envenimées et quelques minutes plus tard, les hostilités se sont ouvertes entre les deux camps. Les combattants se sont lancés des pierres et finalement en ont lancé sur les vitres de la maison Tessier. Ce dernier en retournant chez lui, a trouvé les fenêtres fracassées. Sur le poêle reposaient des cailloux de trois quarts de pied cube. Il y en avait d'autres éparés de divers volumes.

Le procureur de la défense a expliqué au juge qu'il s'agissait d'un résultat incidentel de la lutte et que ses clients n'avaient nullement voulu manquer au respect de la propriété.

Le juge Cusson a condamné Joseph Collard, arrêté par les détectives Thivierge, Ennis, Barrette et Lemire, pour vol de cinq autos, à subir son examen volontaire.

Léopold Tremblay, accusé du vol d'une auto, a été condamné à subir son examen volontaire.

E. Delangis, accusé d'avoir fait le commerce de narcotics a été condamné à subir son examen volontaire. Delangis se servait d'un gamin pour faire son commerce. Delangis a protesté que l'enfant ne connaissait rien de son commerce.

L'examen volontaire du Dr Paul Denis, accusé d'avoir pratiqué un avortement, a été remis au 15 septembre.

Jack Barrable, 33 ans, 1199, rue Berri, a été arrêté hier pour vol. Le juge a refusé tout cautionnement par suite des circonstances révélées de l'affaire. Les détectives déclarent que le prévenu a avoué sa faute.

Charles Murato, 154, rue Saint-Laurent, et Salvatore Adriano, 432, rue Saint-Dominique, ont été arrêtés hier soir par les détectives Coulombe et Langlois, accusés de vol avec violence.

Arthur Allaire a été arrêté par le détective Cantin, accusé d'avoir obtenu de l'argent par fausses représentations.

La grève des borins en Angleterre

Londres, 28 (S. P. A.) — Les membres du gouvernement et les intéressés dans la crise minière ont travaillé jusqu'à une heure avancée hier soir et ont repris ce matin leur enquête et leurs discussions en vue de résoudre le différend qui existe entre les mineurs et les employeurs. Si les propriétaires acceptent cette proposition, elle sera soumise demain à la conférence des mineurs et des propriétaires.

Le rapport du comité d'enquête sur le différend minier n'a pas encore été rendu public, mais on dit que le plan plus haut décrit est en conformité avec ce rapport.

UN PROJET D'EMPRUNT CONSOLIDÉ

ON REPETE QUE LES AUTORITES FRANÇAISES EMPRUNTERAIENT A NEW-YORK POUR DEVELOPPER A PARIS LA LUMIERE, LE COURANT ELECTRIQUE, LE GAZ, LES TRAMWAYS ET LE METRO.

New-York, 28 (Du Courrier des Etats-Unis). — Les autorités françaises sont en train d'élaborer avec les banquiers américains, un plan d'après lequel un emprunt consolidé, d'une forme ou d'une autre, serait fait à New-York pour développer à Paris la lumière et le courant électrique, le gaz, les tramways et le métro. L'emprunt n'excéderait pas \$25,000,000.

M. L. E. Aldred, de la maison J. E. Aldred et Co., est à Paris pour s'occuper de cette affaire, et l'on dit qu'il y a aussi un représentant de Budget et Co. D'autres maisons de Wall Street doivent bientôt envoyer en France des agents.

Le centre des négociations est l'Union de l'Electricité, qui fournit à Paris la lumière et le courant. La Compagnie du Gaz est aussi un des services mentionnés. «Jamais, jusqu'ici, un emprunt n'a été fait en Amérique pour les services publics parisiens. M. Aldred a déjà arrêté un programme préliminaire avec l'Union de l'Electricité.»

Les banquiers américains ne peuvent pas obtenir le contrôle des services publics de Paris, mais ils peuvent sans doute s'arranger pour acheter les droits importants que ne possède pas la Ville de Paris.

La forme définitive de l'emprunt n'est pas encore arrêtée. Les banquiers auront peut-être à proposer comme le fit il y a deux ans J. E. Aldred et Co., en Italie, où un emprunt de \$2,000,000 à 6 et 1-2 pour cent fut lancé sur le marché américain pour développer des compagnies des eaux et d'électricité.

Un aviateur se tue

Cherbourg, 28 (S.P.A.) — Le lieutenant Simonet, de Belgique, s'est tué après avoir été six heures en l'air, hier, alors qu'il participait à un concours de durée et d'altitude en avions sans moteurs, près de Vauville.

Plusieurs records passés ont été brisés. Le major Massaux, de Belgique, est resté dix heures en l'air tandis que le record précédent est de 9 heures et quatre minutes. Le capitaine Auger, de France, s'est élevé à une hauteur de 2,000 pieds, soit 500 pieds plus haut que le record antérieur.

EN COUR DU CORONER

DEUX BANDITS TROUVES COUPABLES DE LA MORT DE CARAGHER AU «DREAMLAND CLUB»

Le coroner MacMahon a tenu ce matin une enquête sur la mort de Donald Caragher, tué par un bandit lors de l'attente contre les habitants du «Dreamland Club», il y a quelques jours. Le jury a tenu deux personnes responsables du meurtre, en déclarant qu'elles pourraient être probablement reconnues par Fred Zerbati.

Les détectives recherchent présentement par ordre du capitaine Mercier, les auteurs présumés du meurtre. Six personnes ont reconnu par des photographies soumises par M. Eugène Laflamme, les deux meurtriers. Le premier serait Joseph Mauro, 26 ans, déjà condamné à cinq ans de pénitence à Elmira, N.-Y., et arrêté à différentes reprises. Il est aussi connu sous les alias de Frost ou Fraust. Il est né à Chester, Pennsylvanie, et est ouvrier dans la fourrière de son métier. Mauro est celui qui a tiré. Le second est Ernest Bisanti, 21 ans, né à Montréal, jardinier de son métier.

Le coroner a déclaré accidentelle la mort de Marguerite Dojin, 6 ans, broyée à mort hier après-midi, dans une voiture chargée d'une poutre de fer, au coin des rues Vinet et Saint-Antoine.

Il a aussi déclaré accidentelle la mort d'Hubert Chartrand, qui s'est noyé vendredi dernier, dans la rivière des Prairies, près du pont La Chapelle.

A bord de l'Empress

S. G. Mgr James McCloskey, évêque de Jaro (Iles Philippines), est au nombre des passagers de l'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, qui arrivera à Québec samedi prochain. M. Aimé Geoffrin, C.R., de Montréal, et M. P. London, un envoyé du London Daily Telegraph, qui se rend en Chine, sont aussi au nombre des passagers de ce paquebot.

S. G. Mgr Mathieu est à Montréal

Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, archevêque de Régina, qui est arrivé d'Europe récemment, est l'archevêché de Montréal pour la journée. Mgr Mathieu a célébré la messe en la basilique-cathédrale ce matin. Il se remet en route ce soir.

LE TEMPS

Toronto, 28 (S.P.A.) — Une région de dépression couvre toujours l'est du pays tandis que la pression est élevée dans l'Ouest. Température prévue: Grands Lacs: Beau et frais. Ottawa, St-Laurent, Golfe et Rivière: Frais et averse. Provinces Maritimes: Générale-ment beau.

LA NOUVELLE-ECOSSE VOUDRAIT ENCORE UNE SESSION

On croit que les libéraux de la Nouvelle-Ecosse ne sont pas en faveur des élections, cet automne — Le chef de l'opposition est parti pour Toronto — Le cabinet siège.

Ottawa, 28 (D.N.C.) — Le chef de l'opposition est parti pour Toronto hier soir. Jeudi prochain il sera à Stonewall, Manitoba, où il prononcera son premier grand discours électoral, car il croit que l'appel au peuple ne saurait tarder. Il se présentera, dit-on, dans un comté de l'Ouest, soit Portage-la-Prairie, son ancien comté, ou dans le comté de Winnipeg-Centre-Ouest, récemment créé.

Hier, tous les ministres du cabinet, à l'exception de M. McGivern, ministre sans portefeuille, étaient présents. M. Bureau y assistait lui-même. Le premier ministre a refusé de faire une déclaration à la fin de la séance. Le cabinet se réunira encore aujourd'hui toute la journée.

M. Ned MacDonald, ministre de la défense, a présenté, croit-on, les opinions de députés libéraux de la Nouvelle-Ecosse. Il arrive de Halifax, et avant de partir il a rencontré à Halifax tous les députés libéraux de son parti.

Ils l'auraient chargé de demander au Cabinet une autre session d'automne et des élections générales pour le mois de juin prochain. Le Cabinet a étudié la situation politique et la question de l'appel au peuple. Parmi les facteurs importants, il y a encore l'élection du Nouveau-Brunswick et cette conviction qu'il se fait jour de tous côtés, à l'effet que les élections générales auront lieu cet automne. Pour peu que cette conviction se propage un peu, le gouvernement bientôt ne pourra plus reculer et devra tenir des élections à l'automne.

La maquette du monument Laurier exécutée par M. Emile Brunet, de Montréal, est arrivée hier à Ottawa et plusieurs ministres l'ont admirée dans la journée.

De nouveaux contingents arrivent dans la région de l'Ouergha

Abd-el-Krim envoie du renfort — Les Français évacuent Zendoula.

FEZ, 28 (S. P. A.) — Abd-el-Krim a envoyé des renforts dans les secteurs d'Ouezzan et de Fez-el-Bali. Les indigènes prennent des positions dans les bois et dans des terrains accidentés d'où il est difficile de les déloger.

De nouveaux contingents commencent aussi à arriver dans la région de la rivière Ouergha. Mais ces forces sont, pour la plupart, des tribus peu enthousiastes pour la cause d'Abd-el-Krim et semblent peu désireuses de combattre.

A l'est du front, les tribus paraissent en avoir assez de la guerre et plusieurs tentent de faire la paix avec les Français. Les indigènes de la tribu Djebala commencent à faire la sourde oreille aux appels du chef rifain tandis que ses propres partisans ont reçu avec assez peu d'enthousiasme l'ordre de faire une nouvelle offensive contre les Français.

PARIS, 28 (S. P. A.) — La menace contre Ouezzan commence à se réaliser depuis que la tribu de Djebala a reçu l'ordre d'attaquer cette place. Les Français ont évacué hier sans combat le poste de Zendoula, à 7 milles au nord d'Ouezzan.

Relations tendues entre la Grèce et la Yougoslavie

ROME, 28 (S. P. A.) — Des dépêches des Balkans rapportent que la tension est devenue très sérieuse entre la Grèce et la Yougoslavie. On dit que la Grèce craint de la part de la Yougoslavie une tentative d'expansion et que la mission militaire serbe en Turquie a créé tout un émoi. L'opinion est alarmée parce que le gouvernement yougoslave a ordonné des manœuvres près de la frontière grecque.

Depuis la révolution du 25 juin en Grèce, les dépêches rapportent avec insistance l'énervement qui en est résulté dans les autres pays balkaniques. On craint que la réaction de ce coup d'Etat cause des difficultés dans la péninsule.

UNE DIZAINE D'ARRESTATIONS

LES LIEMERS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS OPERENT ACTUELLEMENT DANS LE CANTON DE L'EST

Sherbrooke, 28 (D.N.C.) — Une vingtaine de raids ont été opérés, pour la plupart dans le comté de Stanstead, ces jours derniers, par les agents de la Commission des liqueurs, sous la direction de l'inspecteur E.-D. Dansereau. Dix hommes ont été arrêtés et une dizaine d'autres ont été sommés de comparaître devant le magistrat. Ceux arrêtés ont été remis provisoirement en liberté en fournissant chacun un cautionnement de mille piastres. Les uns comme les autres devront comparaître demain matin, en Cour locale du magistrat, où leurs causes seront probablement ajournées pour plusieurs semaines au cas où ils s'avoueraient coupables.

Les causes sont au nombre de 28 et ont été faites pour le motif de la vente de liqueurs sans licence, en contravention avec la loi provinciale.

Parmi les accusés on relève les noms d'Harry Tilton, de Rock Island, Léon Smith, de Massawippi, Cyrille Allaire, de Beebe, son père, William Allaire, du même endroit, Arthur Poule, de Stanhope, Harry Filmore, de Capelton, John Kehoe, de Stanhope, Walter Graves et Jack Jordan.

Douze agents de la Commission des liqueurs ont participé au coup de filet, y compris l'assistant grand connétable Genest de Sherbrooke. Montés dans six automobiles, ils ont parcouru plus de 300 milles dans les endroits plus haut nommés et effectués les arrestations. On ne leur a opposé aucune résistance, les vendeurs en suspicion se contentant de fuir. Dans un cas, un des hommes arrêtés a presque réussi à échapper à la police en mettant en fuite lui et les poursuivants la ligne 45e.

M. Piché a démissionné Québec, 28. — M. P.-E. Piché a donné sa démission comme directeur de l'Ecole de papeterie des Trois-Rivières. Son successeur ne sera pas nommé avant le retour de M. Honoré Mercier actuellement en Europe.

Les Dominions devraient avoir des représentants à Londres

(Suite de la 1ère page)

toujours tendu dans ce sens. Il ajoute que "n'ayant pas de presse à son service", il se voit dans l'obligation de faire appel à un journal du Caire.

D'après lui, les Riffains n'auraient jamais fait valoir que de justes revendications, mais que le maréchal Lyautey se serait montré intransigent.

Il aurait, dit-il, essayé d'obtenir du président-général, il y a deux ans, qu'une conférence eût lieu pour la limitation des frontières, mais le projet n'eut pas de suites, et c'est à cette époque que les troupes françaises entrèrent dans la région des Beni Zéroual.

Abd-el-Krim dément, dans sa lettre, les bruits d'après lesquels des Européens ou des Bolchévistes fassent partie de son armée.

SALI LECOINTE AU MAROC Paris, 28 (S.P.A.) — Sadi Lecoigne, le fameux aviateur français, spécialiste de la vitesse et pendant longtemps détenteur de nombreux records du monde, vient de s'engager au Maroc.

D'autres célèbres pilotes civils français sont prêts à imiter son exemple si le ministère de la guerre accepte l'offre de Sadi Lecoigne de s'engager seulement pour la durée des hostilités.

Les biens de Tony Frank

Le juge Cousineau a entendu ce matin l'audition d'une requête pour nomination de séquestre demandée par Mme Nunciata Cipolla, épouse de Tony Frank, pendu à la prison de Bordeaux, pour les biens de Tony Frank actuellement administrés par la compagnie de Tony Frank, Annie Hitchkovitz.

La demanderesse a intenté il y a quelque temps une poursuite en restitution de biens contre Mme Hitchkovitz. Elle alléguait qu'elle était la seule et légitime épouse de Tony Frank et qu'elle avait droit à ses biens détenus par Annie Hitchkovitz. Elle donnait la possibilité d'un jugement en sa faveur, que les biens en litige soient mis sous l'administration d'une tierce personne.

L'Association du Barreau

L'ASSOCIATION DU BARREAU
LA REUNION DE CETTE ASSO-
CIATION AURA LIEU LES 26,
27 ET 28 AOUT A WINNIPEG.
PROGRAMME DETAILLE.

La réunion annuelle de l'Association du Barreau Canadien aura lieu à l'hôtel Royal Alexandra, à Winnipeg, les 26, 27 et 28 août prochains. Toutes les réunions de l'association se tiendront à l'hôtel Royal Alexandra, à l'exception, cependant, de la séance de mercredi après-midi, le 26, qui sera tenue à l'édifice du Parlement. Les bureaux du secrétariat seront ouverts au Royal Alexandra le lundi, 24 août, à 2.30 heures de l'après-midi.

Voici le programme de la réunion annuelle:

MERCREDI, 26, 10.00 a. m. — Séance d'ouverture, sous la présidence de Son Honneur Sir James Aikins, C.R., M.D., président de l'association. Discours de bienvenue par M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, et par Son Honneur le colonel R. H. Webb, maire de Winnipeg. Réponse par le juge Chisholm, vice-président de la Nouvelle-Ecosse. R. W. Craig, C.R., vice-président honoraire de la Manitoba, prendra alors le fauteuil présidentiel et Son Honneur Sir James Aikins prononcera le discours annuel du président. Présentation des résolutions. Choix des comités des résolutions et des nominations. Rapport du conseil présenté par le honorable juge Surveyer, secrétaire honoraire. Rapport financier présenté par M. H. Ludwig, C.R., trésorier honoraire. Rapport du directeur par le colonel W. M. Ponton, C.R. Rapport du comité des membres par M. H. J. Elliott, C.R. Rapport du comité de rédaction de la Canadian Bar Review présenté par M. G. F. Henderson, C.R., et rapport du comité d'administration de la même revue.

1.00 p.m. — Déjeuner sous la présidence du juge Martin, vice-président pour le Dominion. Discours par M. George W. Wickersham, de New-York, représentant de l'Association du Barreau Américain.

2.30 p.m. — Séance de l'après-midi sous la présidence de M. E. Lafleur, C.R., M.D., vice-président pour la province de Québec. Rapport du comité sur les législations provinciales comparées et la réforme du droit, présenté par M. E. Williams, C.R. Déclaration d'adhésion de la conférence des commissaires sur la réforme de la législation au Canada. Rapport du comité sur les modifications recommandables du droit statutaire, présenté par M. R. W. Shannon, C.R. Rapport du comité de droit international présenté par M. O. Biggar, C.R.

4.25 p.m. — Réception au parlement par Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba et lady Aikins.

8.30 p.m. — Séance du soir sous la présidence de Son Honneur Sir James Aikins, président de l'association. Discours par le très honorable lord Buckmaster, Ched-dington. Résolution proposée par M. F. A. Anglin, juge en chef du Canada.

9.45 p.m. — Réception et bal donnés aux visiteurs et aux membres de l'Association par le Barreau de Winnipeg.

Mardi, 27, 10.00 a.m. — Séance de l'avant-midi sous la présidence de M. R. Bennett, C.R., M.D., vice-président pour la province de l'Alberta. Rapport du comité sur l'administration de la justice criminelle, présentée par l'honorable juge Coatsworth. Rapport du comité spécial sur la nomination de juges publics, présenté par M. J. Edmund Jones, C.R. Adresse par l'honorable juge Rinfret de la Cour Suprême du Canada. Adresse par M. F. A. Anglin, juge en chef du Canada.

2.30 p.m. — Séance de l'après-midi sous la présidence de M. J. A. Cross, C.R., vice-président pour la province de la Saskatchewan. Etude sur les méthodes anglaises, américaines et canadiennes dans l'enseignement du droit par M. John E. Read, C.R., doyen de la faculté de droit de Dalhousie. Rapport du comité sur l'enseignement du droit, présenté par le docteur D. A. MacRae.

7.30 p.m. — Banquet annuel sous la présidence de M. Ernest Lapointe, C.R., ministre de la Justice, président honoraire de l'Association. Le liste des orateurs à ce banquet n'est pas encore terminée, mais on s'attend à de brèves allocutions de la part du Très Honorable Lord Buckmaster de Ched-dington, de M. George W. Wickersham, de M. Camille Nesbitt, C.R., de M. W. P. Jones, C.R., et de plusieurs autres personnages distingués.

Vendredi, 28, 10.00 a.m. — Séance de l'avant-midi sous la présidence de M. C. F. Sandford, C.R., vice-président pour la province du Nouveau-Brunswick. Rapport du comité sur l'administration de la justice, présentée par M. Wallace Nesbitt, C.R. Etude sur les appels en conseil privé par M. L. A. Can. c.R., bâtonnier du Barreau de Québec. Autres rapports des comités. Affaires non terminées. Rapports et résolutions des comités des nominations et des résolutions.

1.00 p.m. — Déjeuner sous la présidence du président élu et adresse.

2.00 p.m. — Séance de l'après-midi sous la présidence du vice-président élu pour le Manitoba. Affaires non terminées.

4.00 p.m. — Réception en plein air au Motor Country Club, Lower Fort Garry, donnée par la Law Society du Manitoba.

Ce programme n'est pas encore tout à fait définitif et pourra subir quelques modifications.

A la Réparation

Le comité de l'Association des bienfaiteurs de la Réparation organise un grand banquet au bénéfice de la chapelle. Ce banquet se tiendra le 28 juillet, à la Réparation même. Bienfaiteurs et amis sont invités.

Billets à \$1.00, s'adresser Clairval 1864 ou au monastère des Rvds Pères Capucins.

Le "Devoir" publie les meilleurs feuilletons, toujours choisis avec un grand souci de moralité.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique national des charpentiers-menuisiers s'assemble, ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle 2, 655 rue Demontigny est. Plusieurs questions importantes sont à l'ordre du jour. M. J. B. Déglise, nouvel agent d'affaires, donnera un rapport sur la visite des chantiers qu'il vient de faire. Les délégués au Conseil central des syndicats catholiques donneront aussi leurs rapports. Le Syndicat procédera à l'élection de ses délégués au Congrès de la Fédération des métiers du bâtiment et au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Ce soir, à 8 heures 15 p.m., assemblée régulière du Syndicat catholique national des employés de tramway. Les membres du comité de propagande feront rapport de leurs activités. Les délégués au Conseil donneront rapport de la séance de vendredi dernier. Le Syndicat procédera aussi à l'élection du délégué au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le local no 3 pour les cordonniers-travailleurs du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures s'assemble demain soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 1 pour les cordonniers-monteurs du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures s'assemble demain soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 4, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 5, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 6, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 7, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 8, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 9, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 10, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 11, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 12, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 13, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 14, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 15, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 16, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 17, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 18, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 19, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 20, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 21, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 22, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 23, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 24, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 25, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 26, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 27, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

Le local no 28, pour les travailleurs en stock du Syndicat des cordonniers-selliers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. G. Laurier, agent d'affaires, donnera un rapport important. Rapport des délégués à l'exécutif général.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-
façons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtiendrez pas les véritables Bayer, reconnues sûres par des millions de médecins et par les médecins depuis plus de vingt ans.

Rhumes, Maux de dents, Névralgie, Maux de tête, Lumbago, Rhumatisme, Douleurs.

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non décaucheté contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement reconnaissables de douze pastilles ne coûtent que quelques cents. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-acétylsalicylate de sodium de Bayer. Quoi qu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous estampions sur les pastilles de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

LES DECES

MME WALTER MITCHELL

Madame Walter Mitchell, femme de M. Walter G. Mitchell est décédée hier après-midi, à Richmond, à l'âge de 44 ans, des suites d'une longue maladie qui l'affectait depuis cinq ans.

Mme Mitchell était fille de feu M. et Mme Elzéar Pelletier de Québec, où elle était née en 1880. Elle reçut son éducation dans la vieille capitale et y épousa M. Mitchell, le 4 février 1907.

Elle laisse son mari, deux fils Terence et William; trois filles: Eileen, Pauline et Patricia; et une sœur, Mme Eugène Tarte.

Les funérailles auront lieu à Richmond à 8 heures du matin, mercredi, le 29 du courant. Le corps sera ramené à Montréal par le train de 9 h. Après l'arrivée du train ira à midi, heure solaire, à la gare Bonaventure, le cortège funéraire se rendra au cimetière de la Côte-des-Neiges où aura lieu l'inhumation.

Le "Devoir" offre ses condoléances à M. Mitchell.

Un jeune Indien se noie

Rodolphe Jacob, 9 ans, d'Oka, s'est noyé hier après-midi, en sautant de la barque où il se trouvait avec deux compagnons sur le lac. La barque s'est égarée soudainement comme l'enfant s'éloignait et de ce fait est tombé dans la rivière.

La victime est un jeune Indien de la réserve d'Oka. Le coroner Wales a déclaré la mort accidentelle.

A Woonsocket

Woonsocket, Rhode-Island, 28. — Les directeurs de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique ont ouvert hier leur congrès sous la présidence de M. Henri T. Ledoux, de Nashua, New-Hampshire.

Ils ont assisté ce matin, à une messe solennelle à l'église du Précieux-Sang, à la mémoire du cardinal Bégin.

Asphyxié par du bisulfure de carbone

Vivian Ash, 18 ans, 3018 est, rue Sainte-Catherine, a été asphyxié hier soir, à l'usine de la Commercial Alcohol Limited, 1700, rue Notre-Dame est, par du bisulfure de carbone. An croit qu'elle en réchappera.

Recommandations de Mgr Laflamme

Québec, 28, (D.N.C.) — Mgr Laflamme, curé de la basilique, hier matin, après avoir fait allusion à la mort du cardinal Bégin, à la maladie de son successeur, S. G. Mgr Roy, a lu la nomination de S. G. Mgr Langlais, comme administrateur de Québec, a demandé à ses paroissiens de prier pour Mgr Roy.

"Vous voudrez bien", dit Mgr Laflamme à ses paroissiens, "prier Dieu avec nous, mes Frères, qu'il continue de répandre sur le vénéré archevêque cet esprit de force qui l'a rendu si courageux dans l'épreuve et la souffrance. Ensemble, nous ne cesserons d'implorer de la divine Providence le miracle qui lui rendra sa vigueur, dont pourrions encore tant bénéficier les fidèles de ce diocèse. Nous reportons sur son auguste personne et sur celle du digne administrateur de l'Eglise de Québec les sentiments de respect, de vénération et de filiale soumission dont nous avons entouré notre regretté cardinal et nous ne nous lasserons pas d'implorer Dieu qu'il bénisse leur ministère pastoral, qu'il leur rende fructueux pour l'honneur de la sainte Eglise et le salut des âmes."

Faculté des sciences

La reprise des examens du P.C.N. commencera le mardi 8 septembre à huit heures du matin. Les élèves doivent être en règle avec l'administration générale de l'Université au plus tard le premier septembre. Messieurs les élèves finissants des collèges classiques qui désirent subir les épreuves du P.C.N., doivent remplir les formalités requises au plus tard le premier septembre. Pour obtenir les renseignements nécessaires touchant les conditions d'examens, on s'adresse au Secrétaire de la Faculté des Sciences, Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis.

Le Secrétaire de la Faculté des Sciences.

Une prise d'habit

SAMEDI MATIN, CINQ RELIGIEUSES DE ST-JOSEPH ONT PRIS L'HABIT A SAINT-HYACINTHE — DIX PRONONCAIENT LEURS VOEUX

St-Hyacinthe, 28, (D.N.C.) — Samedi matin, dans la chapelle du couvent de la maison-mère des Révérendes Soeurs St-Joseph de cette ville, Mgr L. A. Sénéchal, P.D., curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés Joseph-Emile Roy, chapelain de cette communauté, et Hilaire Chabot, de Woonsocket, R.I., donna l'habit à cinq postulantes et faisait prononcer les vœux à onze novices. Au choeur, on remarquait: MM. les abbés V. Roy, curé de St-Rosalie; C. Donat Cournoyer, curé de St-Thomas d'Aquin; Maurice Monty, prêtre, le Rév. Père Paul Monty, O.P., les RR. Frères Dominiques et Eusèbe, de la communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père A. Grange, O.P., du couvent des Dominicains de cette ville. Le chant religieux a été fourni par le choeur des RR. SS. La nef était remplie des parents des nouvelles religieuses.

Ont pris l'habit: Mlle Régina Du-Bois, dite Soeur Ste-Agnès, de Woonsocket, R.I.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" -- dirait Lafontaine

Architecte
Evaluations, Feux, etc. Délégué 6423
Raphaël Boilard
A.A.P.C. R.A.C. A.I.A.
ARCHITECTE
4303 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL

Avocats
Tél. Main 4062-4063
Archambault & Marcotte
30, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emilie Marcotte
Avocat de la Couronne. L. L. B.

Avocat
Aldéric Blain, L.L.L. Jean Fautoux, L.L.L.
Rés. 6848 St-Denis Rés. 5476, 7ème ave.
Tél. Calumet 9742-V. Tél. Calumet 2589-J
BLAIN & FAUTOUX
AVOCATS
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 3225
50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Avocat
Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Est 0953
Eugène Simard B.A., L.L.L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Avocats
Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES

Avocat
Main 0899-0901 En face du Palais de Justice
René Thérberge
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Dentiste
Bureau: Upt. 8592 Tél. Rés. West 5172
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste
Téléphone Est 5508M
Dr Ernest Laporte
1715 ST-DENIS
Extraction des dents dentaires en 5 à 10 minutes absolument sans douleur.
Ex-associé de Dr J.-N. Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dentiste
Téléphone Est 9238
Dr A. Heynemand
1569 rue Saint-Denis
près Demontigny — Montréal.

L'école des sciences sociales économiques et politiques
AVANTAGES DE L'ENSEIGNEMENT QU'ON Y DONNE

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal n'a pas pour objet de former des théoriciens; elle enseigne la théorie et les moyens de l'appliquer à la pratique. Cette théorie constitue un fil conducteur sûr, grâce auquel, le jeune homme, que son activité s'exerce plus tard dans l'industrie, la finance, le fonctionnarisme supérieur, le journalisme, la pratique d'une profession libérale, parmi les classes ouvrières ou dans les assemblées législatives, peut mieux se guider ou se préparer à guider les autres que s'il n'a pour réussir que les seules leçons d'une expérience plus ou moins longue, souvent incomplète, appuyées d'une science positive très courte, aux nombreuses lacunes.

Ce fil conducteur, l'Ecole s'efforce de le mettre aux mains de ses élèves. Une théorie sûre et saine agencera la force des leçons de la pratique, en décuplera l'efficacité, entrainera ainsi dans la vie pourvus d'une instruction particulière dont ils auront besoin pour réussir plus vite, pour mieux se distinguer, pour inspirer plus de confiance pour se classer de bonne heure parmi l'élite. L'Ecole aura ainsi mis par son enseignement spécial à pied d'œuvre et préparés à leurs tâches et à leurs fonctions. Ils auront donc obtenu à la fréquentation un premier résultat pratique. D'autres suivront vite.

Pour tous renseignements sur le programme, les conditions d'admission, les horaires de l'Ecole, s'adresser par écrit au directeur de l'Ecole, 185 rue St-Denis, Montréal.

Une prise d'habit

SAMEDI MATIN, CINQ RELIGIEUSES DE ST-JOSEPH ONT PRIS L'HABIT A SAINT-HYACINTHE — DIX PRONONCAIENT LEURS VOEUX

St-Hyacinthe, 28, (D.N.C.) — Samedi matin, dans la chapelle du couvent de la maison-mère des Révérendes Soeurs St-Joseph de cette ville, Mgr L. A. Sénéchal, P.D., curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés Joseph-Emile Roy, chapelain de cette communauté, et Hilaire Chabot, de Woonsocket, R.I., donna l'habit à cinq postulantes et faisait prononcer les vœux à onze novices. Au choeur, on remarquait: MM. les abbés V. Roy, curé de St-Rosalie; C. Donat Cournoyer, curé de St-Thomas d'Aquin; Maurice Monty, prêtre, le Rév. Père Paul Monty, O.P., les RR. Frères Dominiques et Eusèbe, de la communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père A. Grange, O.P., du couvent des Dominicains de cette ville. Le chant religieux a été fourni par le choeur des RR. SS. La nef était remplie des parents des nouvelles religieuses.

Ont pris l'habit: Mlle Régina Du-Bois, dite Soeur Ste-Agnès, de Woonsocket, R.I.

MINISTRE DE LA VOIRIE
SOUSSIONS — ROUTE MONTREAL-HULL

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot "SOUSSIONS" seront reçues au bureau du ministère de la voirie en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à midi (heure normale de l'est), mardi le 28 juillet 1925, pour la construction en gravelage de la route Montréal-Hull dans la paroisse de l'Ange-Gardien, la partie de Templeton-Est, Leclerc-Quest, Buckingham-Sud, Templeton-Est et Plaisance, longueur totale, 14,9 milles.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

Toute publication, non autorisée, du présent avis ne sera pas payée.

QUEBEC, 28 juillet 1925.

J.-L. BOULANGER, Sous-ministre.

socket, Irène Laperle, dite Soeur Bernadette de Lourdes, de Woonsocket, Marie-Anne Garand, dite Soeur Elisabeth de la Trinité, de St-Jude; Germaine Pétrin, dite Soeur St-Jean des Oliviers, de St-Robert; Cécile Cloutier, dite Soeur Marie des Archanges, de St-Barnabé.

Onze novices ont prononcé les saints vœux de la religion. Mlle Cécile Campbell, dite Soeur St-Émile, de Bedford; Palmana Pion, dite Soeur Thérèse de Marie, de St-Hyacinthe; Irène Dupont, dite Soeur du St-Nom de Jésus, de Saint-Antoine; Alexandrine Desrosiers, dite Soeur Joseph de la Providence, de St-Nazaire; Marie-Louise Lemay, dite Soeur St-Edmond, de Steukly; Blanche Côté, dite Soeur Saint-Antoine-Abbé, d'Upton; Robertine Carrière, dite Soeur Saint-Sébastien, de St-Simon; Blanche Salvaud, dite Soeur Saint-Pierre-Damien, de St-Barnabé; Françoise Héault, dite Soeur Marie de la Grâce, de St-Eustache; Yvonne Parent, dite Soeur Marguerite du Sacré-Coeur, de St-Rel.

Une voiture chargée lui passe sur le corps

Marguerite Dojin, 7 ans, 458, rue Saint-Antoine, a été écrasée à mort

LETTRE DE FADETTE

Voilà le brouillard installé à Percé, laissé en arrière, parait-il, par la dernière lune. La Lune! elle en a une importance pour les pêcheurs: c'est elle qui règle la température et la marée, et tout ce qui va bien, comme tout ce qui va mal, ici, est attribuable à la Lune, qui vraiment fait la pluie et le beau temps!

Elle a donc disparu, laissant ses voiles, ses écharpes et ses rideaux, qui, en son absence, font de la haute fantaisie.

Le brouillard voile la tête de Sainte-Anne, drapant les montagnes, découvrant le Pointillon Rouge, cachant le cap Barré, puis un coup de vent le disperse. Mais, ô surprise! l'île Bonaventure a disparu, complètement, c'est l'infini de la mer à travers une brume laiteuse: tout à l'heure, elle était tendue comme un rideau, elle est maintenant toute fine et légère et elle fait les lointains délicieux!

Les barques, au milieu des vapeurs floconneuses, glissent comme des fantômes, et à certains moments, elles paraissent suspendues entre le ciel et la mer, et, du large, vient le gémissement des sirènes... Les gros navires doivent aller lentement dans ce néant!

Mais il y a toujours des mécontents dans ce monde où tant de choses surprennent, et on entend force lamentations.

Pourquoi, au lieu de grogner, ne jouissent-ils pas des délicieuses fantaisies de la lumière nous révélant un Percé inconnu. D'ailleurs, aucune critique ne pouvant influencer les lois de la nature, à quoi servent les récriminations?

Si cette philosophie simpliste était enseignée et pratiquée universellement, elle rajeunirait la vieille humanité. Les choses étant ce qu'elles sont, et nulle critique ne les pouvant changer, acceptons donc, tranquillement, même les caprices de la Lune!

C'est d'ailleurs l'esprit des pêcheurs, qui, jeunes ou vieux, ont appris la sagesse et l'inutilité des plaintes. Ce ne sont pas eux qui se lamentent mais les "touristes", les heureux "touristes" qui n'ont pas autre chose à faire et qui, s'il n'y avait pas de brouillard, ne feraient guère davantage.

Les goélands, eux, n'interrompent pas, pour si peu, leurs danses-ondes du soir, leurs curées sur la grève, leurs escarmouches sur le rocher avec les cormorans, leurs gracieuses envolées au-dessus de la mer, leur balancement sur les vagues. Ils sont heureux et satisfaits: ô mes frères et mes sœurs, essayons de jouer comme eux de toutes les beautés et ne reptions pas nos ailes en disant qu'elles sont inutiles et même nuisibles.

Ces ailes, les gens pratiques les appellent les illusions, et ils croient s'en être affranchis, ce qui est une illusion. Seulement, leurs illusions à eux ont pour objet le domaine pratique, le terre-à-terre.

Ils ne soupçonnent pas le plaisir qu'il y a à vivre, quelques instants, dans l'illusion tangible qui vous fait quitter les horizons plats et dévastés que créent l'analyse et le scepticisme, pour pénétrer dans les zones où l'âme étreint son rêve et plane dans un bonheur, passager, mais si parfait, qu'elle garde soigneusement ses ailes pour reprendre son vol au premier jour.

Nos illusions nous donnent des heures de béatitude, mais encore faut-il qu'elles demeurent bien cachées, hors des atteintes empoisonnées du rire qui, avant de les détruire, les décore du nom de Chimères!

Et pourtant, ce que d'autres appellent dédaigneusement des illusions est, en vérité, très souvent, une vision plus haute du passé et des réalités présentes, un élan vers un but plus élevé et plus sûr que les vulgaires chances d'une vie individuelle...

On n'accusera sûrement d'avoir moi-même subi l'influence de la Lune et des brouillards!

FADETTE

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Loin de l'Aieule

Par I. Dantézian

(Suite)
Avec un empressement presque servile, Mme Flaujan courut à la porte et appela:
— Eucharis! Irène!

Le bruit de vaisselle et de cristallin qui résonnait dans la pièce voisine cessa aussitôt, et les deux jeunes filles, si maltraitées tout à l'heure, pénétrèrent dans le salon. Elles étaient semblablement vêtues de jupes grises, de blouses de flanelle violette et de tabliers à grands écossais, aux tons heurtés et criards. Leurs larges figures, d'un blanc mat, entourées de beaux cheveux bruns, eussent été agréables sans l'expression de physionomie curieuse chez l'une, sournoise chez l'autre, peu engageante chez toutes les deux. Les yeux clairs et vifs, à fleur de tête, furetaient en hâte autour du prochain, cherchant ses défauts, et, si la bouche souriait à l'apparition de ceux-ci, elle se creusait d'un pli au constat de toute supériorité.

A l'exception de la taille, beaucoup plus élevée chez Eucharis que chez sa cadette, Irène, les deux jeunes filles ne différaient entre elles que par d'infimes détails et la longueur de la robe. L'une, cependant, avait dix-huit ans et l'autre seize, ce que leur tante ne manquait pas de leur rappeler en toute rencontre. Avec le sourire contraint et obsequieux de leur mère, elles s'approchèrent de Mme Dambuy, afin de lui offrir et leurs hommages et leurs services. L'on sentait trop dans leur attitude, comme dans celle de leur mère, le désir de plaire à tout prix, et dans un but intéressé, à cette parente qu'elles savaient aussi tyrannique à l'égard des faibles qu'elle était lâche devant les forts; mais la perspective de l'héritage à venir les faisait se courber, s'humilier se livrer enfin à sa discrétion.

Au milieu du petit salon où Mme Laurence se tenait debout, sa haute taille se dressait en une ombre colossale car il semblait vraiment qu'une illusion d'optique exagérât l'ampleur de ses formes. Mais bientôt, chacun de ses gestes ayant contribué à rétablir les justes proportions des choses elle apparut dégagée du triple rang d'armures devenues inutiles dans cet étroit et tiède salon où le vent d'hiver ne livrait pas d'assaut. Le sol se jonchait de manteaux, de châles, de tartans, que les jeunes recueillaient par brassées pour les déposer dans le vestibule.

On ne leur laissait pas le temps de reprendre haleine:
— Vite! mon bonnet, Irène... Ce chapeau me gêne... Dans le panier!... pas dans le carton... dans le panier, te dis-je!

Et Irène, naïvement convaincue, jusqu'à ce jour, que chapeaux et cartons étaient créés les uns pour les autres, dut changer d'avis et

courir à la recherche du panier, tandis que sa sœur, appelée à son tour, était chargée de caoutchoucs, assez vastes pour servir de canots à de tout petits, et que Mme Dambuy avait retirés en disant:

— Il faut reconnaître que, pour ma taille, j'ai les pieds assez mignons.
Lorsque le chapeau de grenadine, accompagné du voile assorti, que Mme Fernand ne quittait pas depuis la mort de l'époux, qu'elle avait martyrisé tout en l'aimant, lorsque le chapeau, dis-je, fut repris dans le panier la place du bonnet et que celui-ci se fut substitué à celui-là, le visage mat de Laurence se trouva auréolé d'une quiétude rangée de riches vapeurs dont l'aspect faisait chercher dans le ciel — afin d'établir un rapprochement — la lune pâle, nimbée de légères nuées... Comme Mme Fernand avait l'ingénue et inébranlable conviction de présenter le type de la perfection physique et morale, les recherches de la coquetterie n'étaient donc pour elle — aussi bien que le travail sur soi-même — que la supériorité, et son bien-être seul lui importait.

Elle s'effondra, derechef, dans son fauteuil, d'autant plus satisfaite d'avoir exécuté les deux premiers points de son programme habituel — se mettre à l'aise et employer tout le monde à son service — qu'elle avait dû se contraindre durant son séjour en Cerdagne. Le troisième point, qui consistait à prendre le dé de la conversation, allait avoir son tour.

— Hé bien! où donc s'est cachée? A cet instant même la portière de reps fané se souleva et on entendit la voix de M. Flaujan prononcer:

— Entrez, mon enfant.

Une fillette grande, mince, toute vêtue de deuil, fit quelques pas en avant, regarda autour d'elle, puis, subitement saisie de crainte, s'arrêta, croyant lire sur les visages levés vers elle une curiosité malveillante qui la paralysait.

— Juste! cria Mme Dambuy, c'est elle que je cherchais! Je pense, ajouta-t-elle en s'adressant à son frère, que tu lui as fait la leçon sur la soumission qu'elle me doit. Mademoiselle a sa tête et j'ai dû me fâcher, maintes fois pour obtenir obéissance.

— Je viens, en effet, de parler longuement à ma pupille des devoirs que lui impose son adoption par nous et des droits que cette adoption nous confère vis-à-vis d'elle. J'espère qu'elle a compris et qu'elle en rendra pas notre tâche difficile au point de nous forcer à recourir à la sévérité.

— Avance donc! fit Mme Dambuy s'adressant à la petite étrangère avec qui elle employait déjà le tutoiement: qu'elle affectionnait la marque de sa supériorité, avance, sauvegarde, enlève ton

DEMANDEZ A CETTE GARDE-MALADE DE HALIFAX

Elle consent à répondre aux lettres de femmes, s'informant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Halifax, N.E.—"Je suis garde à la maternité, et ai recommandé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à plusieurs femmes sans enfants, ainsi qu'à celles qui ont besoin d'un tonique. Je suis anglaise et mon mari est américain, il m'a parlé de Lydia E. Pinkham en Angleterre. J'aimerais avoir un ou deux exemplaires de vos livres sur les maladies féminines. Je garde celui que j'ai pour le prêter. Je répondrai aux lettres s'informant du Composé Végétal, avec plaisir."
— Mme S. M. Coleman, 24 rue Uniacke, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Dublin, Ont.—"J'étais faible et irrégulière, avec douleurs et maux de tête, et incapable de dormir la nuit. Les lettres lues dans les journaux m'ont engagée à l'essayer, car je voulais devenir mieux. Les résultats ont été bons, car je suis bien plus forte, et ne souffre plus des vilains maux de tête d'autrefois, et suis plus régulière. J'engraisse tout le temps et dis à mes amies quel genre de remède je prends. Utilisez ma lettre pour aider aux autres."
— Mme James Racho, casier 12, Dublin, Ontario.

Aux Bords du Richelieu

six nouvelles sur le

folklore de la région du Richelieu par Eugène Achard

préface de

L.-O. David, sénateur

Élegant volume de 280 pages, prix \$0.75

En vente aux bureaux du Devoir.

chapeau, montre-toi enfin, pour qu'il me soit permis de te présenter.

La fillette obéit et l'on vit un visage pâle, d'une admirable délicatesse, éclairé de deux grands yeux verts, lumineux bien qu'un peu voilés, et d'une expression touchante, en ce moment, où pleins de détresse et effarouchée, ils quittaient anxieusement un regard sympathique en réponse à leur muette prière. Les souples cheveux noirs de l'enfant voletaient autour de sa tête fine, et sa taille frêle d'adolescente se révélait, cependant, parfaite sous l'ample manteau.

Elle s'avança de quelques pas pour mettre sa main dans celle que lui tendait Mme Flaujan.

— Votre niece, ma chère, commença Mme Laurence.

Puis, sur un regard de son frère elle poursuivit:

— La fille d'une cousine assez proche qui, dépourvue de fortune, avait accepté un poste d'institutrice dans une famille de Bourbon, et, par la suite, avait épousé un créole de l'île Maurice, M. Juan Fledda. Vous, enfants, contait-elle, tournée vers ses nièces, votre cousine Monique. Embrassez-vous et tâchez de faire connaissance.

Les jeunes filles acquiescèrent à la nette injonction, les ordres de la "chère tante" ne souffrant pas de discussion.

A contre-cœur, elles posèrent un froid baiser sur la joue de la petite arrivante qui, dans sa fierté, demeurait immobile, attendant d'être prévenue. Elle était trop jeune encore pour juger des choses, mais sa nature intuitive et impressionnable à l'excès, comme aussi sa précoce et ensoleillée révélaient l'hostilité à peine dissimulée qu'elle accueillait. Non, ces cousines dont on lui avait parlé comme d'amies et de compagnes ne seraient ni l'un ni l'autre, mais plutôt des ennemies! Heureusement pour Monique, l'attention perfide et muette dont elle était l'objet fut détournée par un impérieux rappel à l'ordre de Mme Fernand.

— Ecoutez, ma chère, cria-t-elle, je n'ai rien mangé depuis midi qu'une douzaine de gateaux, et ce froid me creuse... Si le dîner est prêt, ce que j'espère, vous ferez bien de faire servir.

Sur un signe de leur mère, Miles Flaujan volèrent à l'aide de Marton — unique domestique de la maison — et le bruit de cristaux et d'argenterie reprit de plus belle dans la pièce voisine.

Mme Dambuy, serrée contre la cheminée, attendant, avec des signes non équivoques d'impatience, sous le regard indifférent de son frère, le repas réclamé; sa douce petite belle-sœur épiait avec angoisse les progrès de son mécontentement; nul ne s'occupait donc de Monique, nul ne lui offrait de réchauffer ses membres engourdis par le froid au foyer de famille, et, pour son pauvre cœur, plus transi que son corps par le sentiment d'isolement mortel qui l'angoissait tout entier, nul ne faisait briller le rayon d'un peu d'affection.

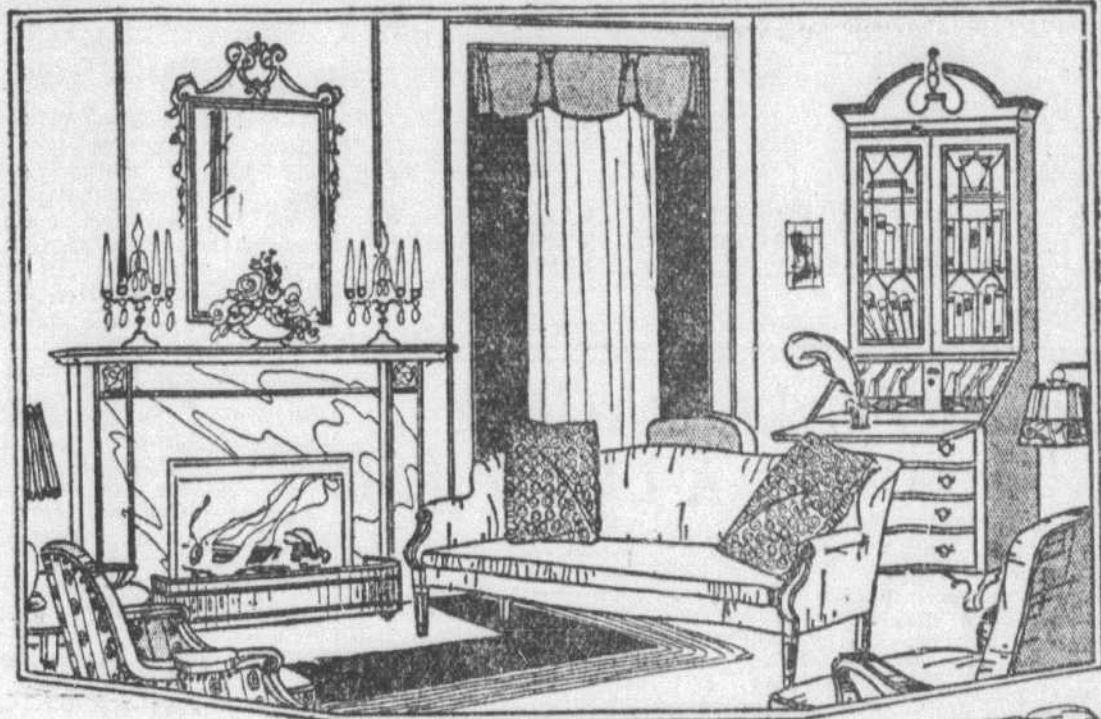
(A suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Chez EATON

EXÉCUTIONS SUR COMMANDES

Une attention spéciale sera apportée dans l'exécution de toutes vos commandes, et nous donnons autant de soin à la réparation des parapluies et au développement des pellicules qu'à la décoration d'une maison et à l'ameublement d'une institution. Vous n'avez qu'à téléphoner Uptown 7000.



Un Champ Immense Ouvert à la Décoration et à l'Ameublement

Le magasin signe des contrats de décoration et d'ameublement avec les hôtels, hôpitaux, paquebots, clubs et toutes sortes d'institutions. Son personnel de décorateurs est prêt à donner un service prompt et efficace en suggérant des idées, tirant des plans ou soumettant des prix.

Dans le Domaine Domestique

Le même personnel fera la peinture et l'ameublement d'une maison entière "de la cave au grenier", apportant le même soin à tous les détails les plus petits tels que lampes et coussins, carpettes et miroirs. Ou si vous préférez donner votre idée personnelle, le travail sera fait absolument en rapport avec vos plans.

Au troisième, chez Eaton.

Rideaux et Couvertures

Le rayon des draperies entreprend tous les travaux de ce genre, tels que couvertures de meubles, tentures, rideaux, coussins, et des hommes seront envoyés à votre adresse pour prendre les mesures et soumettre des prix.

Au quatrième, chez Eaton.

Le Rayon des Articles de Sport

Raquettes de tennis réparées. Ecussons de clubs, chandails, uniformes de toutes sortes, tout ceci fait sur commandes. Les couvertures de sièges et de pneus pour automobiles sont fabriquées d'après les mesures prises.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Le Rayon de la Literie

renouvellera la couverture de votre édredon pour l'hiver et offre un beau choix de batiste et de satinette à l'épreuve du duvet, dans une variété de modèles et de couleurs. Quand vous achetez du coton à draps dans ce rayon, demandez le faire ourler, au prix minimum de 10 la paire.

Au deuxième, chez Eaton.

Le Rayon d'Optique

Nos optométristes qualifiés examineront vos yeux, prescriront et vous procureront les verres requis. Nouvelle installation et salle d'attente confortable pour les clients.

Au troisième, chez Eaton.

Le Rayon des Cameras

Développement et impression des pellicules, agrandissement, et renouvellement des vieilles photographies. Les pellicules apportées avant 9.30 a.m. sont prêtes à 5.15 le même jour.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Magasins ouverts de 9 a. m. à 5.30 p. m. Pendant Juillet et Août, fermé toute la Journée le Samedi.

Fabrication de Meubles

Un corps d'ouvriers expérimentés dans le métier sont à votre disposition pour remplir scrupuleusement vos commandes dans la fabrication de Chesterfields, fauteuils et meubles dissimulés. Les copies sont exécutées et un modèle original vous est soumis. Couvertures de meubles renouvelées au rayon des meubles.

Au troisième, chez Eaton.

Peinture et Papier Peint

Le peinture et le posage du papier peint sont aussi l'objet de soins particuliers, et les nouveaux papiers peints anglais et français de notre rayon vous intéresseront certainement. Toutes les décorations de ce genre seront faites par des ouvriers habiles, pendant que votre maison de ville ou vos appartements sont vacants.

Au quatrième, chez Eaton.

Les Articles de Mode

Chapeaux de mariées, chapeaux de deuil d'une grande distinction et autres chapeaux sont confectionnés sur commandes par des modistes d'expérience.

Au deuxième, chez Eaton.

Voiles et Ruban

Des voiles de mariées, avec garniture de fleurs d'orange ou de perles sont confectionnés au goût de la fiancée, au rayon de la garniture. Des sachets de rubans de fantaisie, des boucles de lingerie et des fleurs sont confectionnés avec goût au rayon des rubans.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Parapluies

Parapluies réparés, couvertures renouvelées; branches et manches remis à neuf.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Imprimerie et Gravure

sur lettres d'affaire, invitations, annonces; toutes les commandes de ce genre sont remplies au rayon de la papeterie.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.



Notre Grande Vente de MEUBLES et d'Articles d'Ameublement pendant Août

Offres spéciales dans les meubles mercredi

TOUT le Rayon des Meubles est littéralement submergé par les occasions extraordinaires que les personnes économes ne manqueront pas de voir. C'est le temps d'économiser en meublant votre maison.

Tables à dessus réversible

Tables en noyer, avec dessus réversible, comme le modèle illustré. Prix de la vente d'août, mercredi.

15.75

Mobiliers Chesterfield

Mobiliers Chesterfield de 3 meubles avec couverture de mohair uni, en relief et de fantaisie. Prix de la vente d'août, mercredi.

185.00

Mobiliers de salle à manger

Salle à manger en noyer comprenant buffet de 66 pouces avec tiroir doublé pour la cutellerie, vaisselier, table à rallonge et six chaises. Prix de la vente d'août, mercredi.

225.00

Mobilier de chambre à coucher

Chambre à coucher en noyer foncé ou en noyer français. Bureau de 45 pouces, chiffonnière de 36 pouces, coiffeuse vanité de 47 pouces, et lit à pied arqué. Prix de la vente d'août, mercredi.

187.00

Bureaux en épinette

Bureaux en épinette fini noyer, comme le modèle illustré. Prix de la vente d'août, mercredi.

18.75

Au troisième, chez Eaton.



Téléphone Uptown 7000

THE T. EATON CO LIMITED DEMONTREAL

Rue Sainte-Catherine Ouest, Université à Victoria

Téléphone Uptown 7000

Les Sports

LA REUNION DE MT-ROYAL

SASPER A GAGNE LA PRINCIPALE EPREUVE D'HIER A LA PISTE DU BACK RIVER JOCKEY CLUB. — LE RESULTAT DES EPREUVES

Sasper, appartenant à l'écurie G. H. Mormon, a causé une surprise hier à Saint-Laurent en gagnant la quatrième course, qui figurait comme l'épreuve principale à l'affiche. Sept chevaux y prenaient part et Exit a fini deuxième tandis que Star Court a décroché le troisième argent.

Dans la course de la division canadienne, la troisième à l'affiche, l'Amirante a fait oublier son échec de samedi après-midi. Il a mieux démarré que l'avant-veille et sa victoire n'a jamais fait l'ombre d'un doute. A la fin Fitzalan a semblé dangereux mais McCabe n'a pas pris de chance et en secouant fortement sa monture il l'a emporté par une demi-longueur avec Fair and Warner comme troisième.

Dans la septième course, Starmatia a causé une énorme surprise en l'emportant à plus de seize pour un. C'était la première fois que ce pur sang courait sur une distance d'un mille et soixante-dix verges. La course réunissait neuf partants et Buzz Saw a fini deuxième tandis que Lank s'est classé troisième.

SOMMAIRE DE LA MATINEE

PREMIERE COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Rags 115 Hinchey
Bee Bee 110 O'Mahoney
Dorantue 111 Jenkins
Ambulance 107 Jenkins
Wary Laly 107 Pribble
Charlie Pepper 110 McCabe
Madman's Thrust 100 Broderick.
Temps 1:08 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Rags a rapporté \$4.00 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.40 en troisième. Bee Bee \$3.50 en deuxième et \$2.65 en troisième. Dorantue \$3.35 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Northern Star 120 Mc Cann
Dear Variety 91 Brown
Derelict 110 V. Jenkins
Hun Conaway 109 McAlaney
Ula 111 McCabe
Calhoun 110 Hunt
Dorienne 111 L. Jenkins.
Snuff 103 Bryson
Temps 1:09 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Northern Star a rapporté \$7.15 en premier \$3.60 en deuxième et \$2.90 en troisième. Dear Variety \$8.55 en deuxième et \$4.75 en troisième. Derelict \$9.00 en troisième.

TROISIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Almirante 110 McCabe.
Fitzalan 105 Moore
Fair and Warner 111 Ball
Flying Ford 112 L. Jenkins
Islander 108 McCann
Royal Gift 111 V. Jenkins.
Temps 1:08. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$5.80 en premier, \$3.85 en deuxième et \$2.60 en troisième. Fitzalan \$6.55 en deuxième et \$3.20 en troisième. Fair and Warner \$2.55 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Sasper 115 Hinchey
Exit 109 O'Mahoney
Star Court 113 Bryson
Countess Emmy 110 L. Jenkins.
Liborio 113 Hinchey
Shine On 108 Starkey
Salome 109 Brown
Temps 1:15. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Sasper a rapporté \$19.10 en premier, \$8.55 en deuxième et \$4.70 en troisième. Exit \$4.10 en deuxième et \$3.35 en troisième. Star Court \$4.60 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Blue Brush 110 O'Mahoney
Starlane 104 Pribble
Rachel D. 111 V. Jenkins
Step by step 108 McAlaney
Mess Kit 110 Bryson
Mr. Beck 110 Sugster
Lancelot 113 McCabe.
Temps 1:08. Piste rapide.

Pari de 2.00 sur Blue Brush a rapporté \$8.40 en premier, \$4.70 en deuxième et \$3.00 en troisième. Starlane 7.25 en deuxième et \$5.30 en troisième. Rachel D., \$3.20 en troisième.

SIXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Gussie P 111 McAlaney
Lady Lone 111 Ball
Father Damien 113 L. Jenkins
Dartaway 108 Brown
Paudine 111 V. Jenkins
Horace Lerch 111 Hunt
K.T. League 106 Glick
Lustonia 102 Bryson
Temps 1:08 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Gussie P., a plu.

COUPON No 51

Le Monoplan du Devoir

Ce coupon et deux autres numérotés consécutivement donnent droit à un MONOPLAN sur versement de 75 sous au bureau du DEVOIR, 336 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Ajouter 15 sous pour recevoir le Monoplan par la poste. L'expédition est faite aux risques du destinataire.

CIGARETTES

Guinea Gold

OGDEN'S LIVERPOOL

Renommée Universelle

20 pour 25¢
12 pour 15¢

LE TENNIS

JACK WRIGHT EST ELIMINE A SEABRIGHT

rapporté \$5.50 en premier, 3.30 en deuxième et \$3.10 en troisième. Lady Lone \$7.90 en deuxième et \$2.85 en troisième. Father Damien 2.90 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille 70 vgs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450.

Starmatia 106 Glick
Lank 113 McCabe
Lady Gaffney 111 L. Jenkins
Sand Queen 114 Finley
Myrtle Crown 104 Moore
Gilder 109 Bryson
Bill Head 108 McAlaney
Impossible 115 Dubreuil
Temps 1:47. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Starmatia a rapporté \$3.45 en premier, \$9.30 en deuxième et \$6.35 en troisième. Buzz Saw \$3.85 en deuxième et 3.30 en troisième. Lank \$4.25 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Northern Star 120 Mc Cann
Dear Variety 91 Brown
Derelict 110 V. Jenkins
Hun Conaway 109 McAlaney
Ula 111 McCabe
Calhoun 110 Hunt
Dorienne 111 L. Jenkins.
Snuff 103 Bryson
Temps 1:09 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Northern Star a rapporté \$7.15 en premier \$3.60 en deuxième et \$2.90 en troisième. Dear Variety \$8.55 en deuxième et \$4.75 en troisième. Derelict \$9.00 en troisième.

TROISIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Almirante 110 McCabe.
Fitzalan 105 Moore
Fair and Warner 111 Ball
Flying Ford 112 L. Jenkins
Islander 108 McCann
Royal Gift 111 V. Jenkins.
Temps 1:08. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$5.80 en premier, \$3.85 en deuxième et \$2.60 en troisième. Fitzalan \$6.55 en deuxième et \$3.20 en troisième. Fair and Warner \$2.55 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Sasper 115 Hinchey
Exit 109 O'Mahoney
Star Court 113 Bryson
Countess Emmy 110 L. Jenkins.
Liborio 113 Hinchey
Shine On 108 Starkey
Salome 109 Brown
Temps 1:15. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Sasper a rapporté \$19.10 en premier, \$8.55 en deuxième et \$4.70 en troisième. Exit \$4.10 en deuxième et \$3.35 en troisième. Star Court \$4.60 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Blue Brush 110 O'Mahoney
Starlane 104 Pribble
Rachel D. 111 V. Jenkins
Step by step 108 McAlaney
Mess Kit 110 Bryson
Mr. Beck 110 Sugster
Lancelot 113 McCabe.
Temps 1:08. Piste rapide.

Pari de 2.00 sur Blue Brush a rapporté \$8.40 en premier, \$4.70 en deuxième et \$3.00 en troisième. Starlane 7.25 en deuxième et \$5.30 en troisième. Rachel D., \$3.20 en troisième.

SIXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Gussie P 111 McAlaney
Lady Lone 111 Ball
Father Damien 113 L. Jenkins
Dartaway 108 Brown
Paudine 111 V. Jenkins
Horace Lerch 111 Hunt
K.T. League 106 Glick
Lustonia 102 Bryson
Temps 1:08 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Gussie P., a plu.

SEPTIEME COURSE. 1 mille 70 vgs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450.

Starmatia 106 Glick
Lank 113 McCabe
Lady Gaffney 111 L. Jenkins
Sand Queen 114 Finley
Myrtle Crown 104 Moore
Gilder 109 Bryson
Bill Head 108 McAlaney
Impossible 115 Dubreuil
Temps 1:47. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Starmatia a rapporté \$3.45 en premier, \$9.30 en deuxième et \$6.35 en troisième. Buzz Saw \$3.85 en deuxième et 3.30 en troisième. Lank \$4.25 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Northern Star 120 Mc Cann
Dear Variety 91 Brown
Derelict 110 V. Jenkins
Hun Conaway 109 McAlaney
Ula 111 McCabe
Calhoun 110 Hunt
Dorienne 111 L. Jenkins.
Snuff 103 Bryson
Temps 1:09 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Northern Star a rapporté \$7.15 en premier \$3.60 en deuxième et \$2.90 en troisième. Dear Variety \$8.55 en deuxième et \$4.75 en troisième. Derelict \$9.00 en troisième.

TROISIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Almirante 110 McCabe.
Fitzalan 105 Moore
Fair and Warner 111 Ball
Flying Ford 112 L. Jenkins
Islander 108 McCann
Royal Gift 111 V. Jenkins.
Temps 1:08. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Almirante a rapporté \$5.80 en premier, \$3.85 en deuxième et \$2.60 en troisième. Fitzalan \$6.55 en deuxième et \$3.20 en troisième. Fair and Warner \$2.55 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Sasper 115 Hinchey
Exit 109 O'Mahoney
Star Court 113 Bryson
Countess Emmy 110 L. Jenkins.
Liborio 113 Hinchey
Shine On 108 Starkey
Salome 109 Brown
Temps 1:15. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Sasper a rapporté \$19.10 en premier, \$8.55 en deuxième et \$4.70 en troisième. Exit \$4.10 en deuxième et \$3.35 en troisième. Star Court \$4.60 en troisième.

LE TENNIS

JACK WRIGHT EST ELIMINE A SEABRIGHT

L'ouverture du tournoi de Seabright a eu lieu hier, malgré une température plutôt maussade. De légères ondées ont quelque peu nui aux joueurs mais n'ont pas retardé le tournoi. La surprise de la journée a été la défaite de Jack Wright, notre meilleur joueur après Crook, aux mains de Canston Holman. Une autre surprise non moins grande a été la défaite de Ray Casey, l'un des représentants des Etats-Unis au tournoi de Wimbledon, contre A.W. Jones, en deux sets consécutifs par 6-1, 6-3.

L. Bowman a passé près de battre Gerald Patterson, le représentant de l'Australie dans le prochain tournoi pour la coupe Davis. Ce n'est qu'après trois sets que Bowman a succombé et encore a-t-il pris le second set par 6-1, en dépit du magnifique service de Patterson qui a permis à ce dernier de se tirer de situations très critiques.

Mlle Helen Willis a déjà battu deux adversaires dans les simples pour dames. Sa première victime a été Mme Symington qui n'a pris qu'une seule partie en deux sets. Elle a fait le même sort à Mlle V. Carpenter.

Mlle E. Ryan, l'étoile anglaise, jouait pour la première fois en tournoi depuis son arrivée d'Angleterre.

Elle a déclassé Mme T. Crane, de Newark, en prenant deux sets consécutifs sans donner une seule partie à son adversaire.

Voici le résultat des parties qui ont été jouées hier:

SIMPLES POUR HOMMES

Hugh Gellher, New-York, bat Nathaniel W. Niles, Boston, 7-5, 6-2.

Dr George King, New-York, bat Lionel Ogden, Leland Stanford University, 11-9, 6-4.

Cranston Holman, Leland Stanford bat Jack Wright, Canada, 3-6, 6-1, 6-1.

James O. Anderson, Australie, bat Percy L. Kynaston, Rockville Center, New-York, 6-4, 6-1.

Vincent Richards, Yonkers, New-York, bat Fritz Moreur, Harrisburg, Pa., 6-3, 6-3.

R. Norris, Williams II, Philadelphie, bat J. Caldwell, Jr., Atlanta Ga., 6-2, 6-2.

J. B. Hawkes, Australie bat Herbert E. Bowman, New-Rochelle, N.Y., 6-3, 1-6, 6-3.

Howard O. Kinsay, San Francisco, bat Fred C. Anderson, New-York, 6-1, 6-4.

A.H. Chapin Jr., Springfield, Mass., bat Watson M. Washburn, New-York, 6-4, 7-5.

Vincent Richards, Yonkers, New-York, bat Arnold Jones.

SIMPLES POUR DAMES

Mlle Helen Willis, Berkeley, Californie, bat Mlle Virginia Carpenter, Philadelphie, 6-1, 6-0.

Mme Marion Z. Jessup, Wilmington, Delaware bat Mlle Louise Iselin, Piping Roc, L.-I., 6-3, 6-3.

Mlle Mary K. Browne, Santa Monica, Californie, bat Penelope Anderson, Richmond, Va., 6-2, 8-6.

Mlle Elizabeth Ryan, Angleterre bat Mlle Marion Williams, Los Angeles, 6-0, 7-5.

AU TOURNOI DE NOS MEDECINS INTERNES

Les médecins de l'hôpital Ste-Justine, sur sept entrées réussissent à en compter quatre, dans la deuxième ronde du tournoi inter-hôpital.

Le Dr Deshaies, de Ste-Justine, est forcé de jouer trois sets contre le Dr Dumas, de l'Hôtel-Dieu. Dumas, dès le début, sembla vouloir remporter assez facilement le concours, mais les choses changèrent de face au commencement du deuxième set. Deshaies était certain de ses drives et de ses massées. Dumas manquait de forme. Nous lui devons beaucoup de considération pour avoir consenti à figurer quand même au tournoi.

Le Dr Gagnon, de Notre-Dame, a causé la surprise de la journée en forçant le Dr Bernard, de Ste-Justine, à jouer trois sets. Gagnon est un nouveau venu dans le tennis mais pas des moindres. Toutefois, Bernard, après avoir été un peu surpris, se remit à l'ouvrage, et gagna neuf parties consécutives, finissant le dernier set à zéro, au grand contentement de ses confrères de Ste-Justine.

Résultat des rencontres à date du tournoi:

Dr Coutu bat Dr Grenier par 7-5, 8-6.

Dr Guertin, Ste-Justine, bat Dr Laurendeau, Notre-Dame, par 6-4, 6-3.

Dr Rochette, Hôtel-Dieu, par défaut vs Dr Gendron, St-Paul.

Dr Bernard, Ste-Justine, bat Dr Gagnon, Notre-Dame, par 4-6, 6-4, 6-0.

Dr Rolland, Notre-Dame, bat Dr LeRoy, Ste-Justine, par 6-2, 6-2.

Dr Jeannette, Hôtel-Dieu, bat Dr Barry, Ste-Justine par 6-0, 6-0.

Dr Deshaies, Ste-Justine, bat Dr Dumas, Hôtel-Dieu, par 3-6, 6-2, 8-6.

Dr Magnan, Notre-Dame, bat Dr Biron, Hôtel-Dieu par 6-3, 6-2.

Dr Moreau, Hôtel-Dieu, bat Dr Dussault, St-Paul, par 6-2, 6-2.

Dr Rolland, Hôtel-Dieu, bat par défaut Dr Viau, Notre-Dame.

La première ronde se finira de main. Nous pouvons dire que les favoris sont les médecins chefs internes Rochette, de l'Hôtel-Dieu, et Magnan, de Notre-Dame, et les médecins internes Coutu, de Ste-Justine; Latour et Moreau, de l'Hôtel-Dieu.

AU CLUB PAPINEAU

Le tournoi annuel du club de tennis Papineau, champion des clubs de tennis du parc Lafontaine pour l'année 1924, commencera ce soir. C'est ce qui vient de décider le comité spécial qui a été chargé de l'organisation de ce tournoi.

Chaque année, le tournoi du Papineau suscite beaucoup d'intérêt au parc et nombreux sont ceux qui viennent assister aux rencontres entre les différents joueurs en lice.

Cette année encore, les parties promettent d'être fort contestées car les tennismen de ce club sont en grande forme.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

Pittsburg G. P. P.C.
New-York 54 35 607
Cincinnati 47 44 516
Brooklyn 44 43 506
Philadelphie 42 45 483
Saint-Louis 43 50 462
Chicago 40 51 440
Boston 38 56 404

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie G. P. P.C.
Washington 60 31 659
Chicago 59 32 648
Detroit 51 45 531
Cleveland 48 47 505
Saint-Louis 48 47 505
Cleveland 43 52 453
New-York 38 55 409
Boston 28 66 298

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore G. P. P.C.
Toronto 66 40 623
Reading 64 42 604
Buffalo 54 50 519
Rochester 56 53 514
Jersey City 52 53 495
Providence 48 55 466
Syracuse 40 62 392
Syracuse 38 63 376

UN FESTIVAL A SAINT-JEAN

Le premier festival du club Excelsior-Henderson à St-Jean promet d'être un événement extraordinaire pour Saint-Jean si le programme officiel que nous recevons des organisateurs est suivi, et nous n'en doutons pas car le club Excelsior-Henderson s'est créé une réputation dans le passé, et les amateurs de vrai sport seront en grand nombre dimanche prochain. Pas moins de 500 personnes de Montréal ont déjà réservé leurs billets et le club attend 1,000 personnes de Montréal sans compter les excursions de tous les points aux alentours de Saint-Jean.

Voici le programme au complet: 2.00 p.m. Courses de chiens, le Handicap de St-Jean.

2.20 Courses de chiens, le Handicap de St-Jean.

2.30 Baseball, St-Jean vs Excelsior-Henderson.

2.40 Championnat provincial bicyclette de course, 5 milles.

3.00 Courses de motocyclettes, 3 milles, championnat provincial.

3.20 Championnat district de St-Jean et Iberville. Ouvert aux résidents seulement — bicyclette de promenade.

3.40 Championnat provincial motocyclettes 3 milles.

4.00 Championnat 10 milles, bicyclette de course.

4.20 Finale, 5 milles, motocyclette, championnat provincial.

4.40 Saut de la mort, en motocyclette.

5.00 Motocyclette, un mille, temps de la piste.

5.20 Courses de chiens finale, le Handicap de St-Jean.

LES REGATES DE POINTE-CLAIRE

Les septième régates annuelles du Cercle Paroissial Pointe-Claire auront lieu dimanche le 9 août à 2 heures de l'après-midi en face de l'église.

Le programme comporte 18 courses variées qui, comme par les années dernières seront très contestées: une course free-for-all locale pour yachts à gazoline pour laquelle une magnifique coupe est offerte et un free-for-all ouvert aux propriétaires de yachts de la province de Québec pour laquelle une bourse de \$50.00 est offerte comme premier prix — et une magnifique coupe comme deuxième prix.

L'illumination des chaloupes aura lieu jeudi le 13 août: cette fête aussi promet d'être un succès.

PROGRAMME

1. — Course pour jeunes gens pas plus de 15 ans, chaloupe 2 rameurs et 1 à l'aviron.

2. — Course de chaloupes fond plat — 1 homme (Coupe Willie Cousineau).

3. — Course en canot — 1 homme.

4. — Course de chaloupes fond plat — 1 dame.

5. — Course en canot — Dame et monsieur.

6. — Course de chaloupes fond plat — 2 dames.

7. — Course de chaloupes fond plat — 2 hommes.

8. — Free for all local. Yachts à gazoline.

9. — Course à la nage (100 verges).

10. — Course de chaloupe fond plat — Dame et monsieur.

11. — Course en canot — 2 avirons, (2 hommes).

12. — Course ouverte, free-for-all, pour la province de Québec: yachts à gazoline (1er prix: Bourse \$50.00 en argent; 2ème prix: 1 coupe).

13. — Course en canot — 4 messieurs.

14. — Course à l'écrivisse, 1 personne placée directement en avant de la première barre du canot (dans la pince).

15. — Course en canot — 1 homme debout.

16. — Course 7 avirons, chaloupe Verchères (hommes).

17. — Course à la lance en canot.

18. — Tug of war — 2 chaloupes (15 minutes).

Explications: Chaloupe à fond plat, genre Verchères.

Entrées reçu jusqu'à midi le jour de la course, par L.-J. Laurendeau, à l'hôtel de ville, et les membres du comité, Pointe-Claire.

Le comité se réserve le droit de refuser toute entrée ou de changer l'ordre du programme.

COURSES DE YACHTS

Règlement des courses de

Le cabinet anglais prêt à régler la grève des mineurs

M. Baldwin et ses collègues attendent les événements — Le parti travailliste offre son concours aux grévistes.

Londres, 28, (S.P.A.). — La preuve que le gouvernement est décidé à ne rien régler pour obtenir un règlement pacifique du différend des mineurs, qui est une menace sérieuse à l'industrie britannique en général, a été donnée hier lorsque le premier ministre Baldwin, après avoir conféré avec un comité de mineurs, a décidé de diriger les négociations. Pendant toute la semaine les ministres se tiendront prêts à intervenir pour résoudre ce problème.

Cette attitude semble déjà avoir obtenu un certain effet, puisqu'on déclare que les propriétaires de mines consentiront à rappeler leur avis mettant fin à l'entente qui existe actuellement avec leurs employés. Les journaux et plusieurs hommes publics ont déjà demandé aux propriétaires de ne pas exiger de réduction des salaires ni d'augmentation des heures de travail tel que spécifié dans l'avis aux mineurs. Ces demandes ont été faites avec une telle insistance que les propriétaires de mines se trouvent probablement dans une mauvaise situation s'ils maintiennent leur refus de s'y soumettre.

Le cabinet tiendra une réunion spéciale aujourd'hui afin de rédiger un plan pour résoudre ce problème. On ne sait pas si ce plan comprendra un subséquent de la part de l'Etat, mais tout doit être fait pour éviter une disette de charbon qui entraverait la production d'un grand nombre d'industries et peut-être des chemins de fer.

On comprend que M. Bridgeman, le premier lord de l'Amirauté, qui agit en qualité d'intermédiaire, fera son possible, lors de la conférence entre mineurs et employeurs demain, pour obtenir un compromis. Mais le gouvernement doit avoir tout un programme préparé au cas où son représentant échouerait.

Les mineurs reçoivent tous les jours de nouvelles marques de sympathie. Le parti travailliste leur a offert l'assistance de ses 1,100 succursales, en cas de lockout; il lui prêtera ses salles de réunion, ses orateurs et toute son organisation pour organiser des manifestations. La Society of Friends, qui tient actuellement une conférence à War-

ington, a publié un manifeste déclarant que la première charge d'une industrie doit être les salaires des employés. Mais elle réalise que le différend actuel est en dehors de son contrôle, parce que mineurs et propriétaires sont dirigés par un système d'ententes.

M. J. H. Thomas, le secrétaire de l'Union nationale des cheminots, demande aux propriétaires de mines de rappeler leur avis aux mineurs parce que les employés de chemin de fer ont décidé de transporter le charbon, en cas de grève des mineurs, et qu'il en résulterait une situation très sérieuse pour tout le pays.

Le roi Georges s'intéresse de très près aux événements et on annonce qu'il se tiendra prêt à donner toute son assistance si cela est nécessaire.

A. J. Cook, le secrétaire de la Fédération des mineurs, qui est parti hier pour Paris où il doit assister à la conférence de la Fédération internationale des mineurs, a déclaré que les mineurs britanniques sont prêts à la lutte.

AUX ETATS-UNIS

Atlantic City, 28, (S.P.A.). — Loin de faire des progrès, les négociations entre mineurs et propriétaires de mines semblent plutôt rester stationnaires. Les mineurs refusent de déclarer qu'ils sont prêts à accepter des conditions sous prétexte de ne pas dévoiler leur jeu et de ne pas se mettre à la merci des employeurs, tandis que ces derniers refusent de se prononcer de toute façon parce que, disent-ils, comme ce sont les mineurs qui se plaignent, ils doivent d'abord faire connaître tous leurs griefs.

On s'intéresse beaucoup au retour à Washington du secrétaire du commerce Hoover qui est aussi chargé du département des mines. On croit que le président Coolidge le chargera de trouver un terrain d'entente entre les mineurs et leurs employeurs. A moins que le président lui-même prenne sur lui de convoquer une conférence des deux parties. Mais il ne peut pratiquement user que de persuasion parce que la loi ne lui accorde aucun pouvoir spécial pour résoudre le différend.

Moyenne par jour: en 1925, 180 couchers; en 1924, 190 couchers.

CE QU'EN PENSE M. CHEVALIER — La diminution quotidienne du nombre de couchers, déclare le directeur de l'Assistance municipale, est assez appréciable et dénote que les conditions du chômage s'améliorent. Cette amélioration commença à se faire sentir à la fin de juin et elle a été constante depuis. Nous nous attendons à ce qu'elle soit encore plus prononcée au cours du mois d'août, vu que ce sera le temps des récoltes et qu'un nombre considérable d'hommes partiront pour l'Ouest où on aura besoin cette année de milliers de moissonneurs.

Ceux qui semblent les plus affectés par le chômage, ajoute M. Chevalier, sont les journaliers, parce que ces gens travaillent en général à l'extérieur et que leur travail dépend toujours de la belle température. Dans les métiers, il n'y a pas ou presque pas de chômage.

LE RADIO

CNRA, MONCTON, 313 — Ce soir, le poste radiotéléphonique du Chemin de fer National du Canada, à Moncton, N.-B., donnera un programme musical à 9 heures (temps de l'Atlantique).

Le dépôt de l'avenue Ash

Un millier de contribuables de la Pointe-Saint-Charles ont tenu, hier soir, une assemblée de protestation contre l'établissement d'un dépôt public dans le quartier; ils ont adopté une résolution à l'adresse des autorités municipales, les enjoignant de faire disparaître le dépôt de l'avenue Ash et de cesser d'y déposer des vidanges. Une copie de cette résolution a été envoyée au bureau provincial d'hygiène.

Plusieurs orateurs se sont fait l'écho des protestataires, entre autres, M. Hogan, échevin du quartier, M. H. Harrison, président de la Ligue du Bien-être de la Pointe-Saint-Charles; M. W. J. Johnson, pasteur de l'United Church of Canada; M. T. Browning, vice-président de l'Association des citoyens du Grand-Montréal; M. G. F. Gauvreau, président général de l'Association des citoyens de Montréal.

Après l'assemblée, les principaux organisateurs ont parlé d'une injonction en Cour supérieure pour forcer la main des autorités municipales.

Le maréchal au "Canadian Club"

LE MARECHAL HAIG, AU DEJEUNER D'HIER MIDDAY, EXPOSE LE BUT DE LA VISITE AU CANADIAN CLUB ET FAIT UN APPEL EN FAVEUR DU GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS — UN MOT AUX CANADIENS-FRANCAIS — QUELQUES CONSTATATIONS.

Le maréchal Haig était l'hôte d'honneur à un déjeuner du Canadian Club donné à l'hôtel Windsor, hier midi. Dans l'allocution qu'il a prononcée, le maréchal a affirmé qu'il était venu au pays pour promouvoir l'union de tous les anciens combattants canadiens de la guerre 1914-1918. Une autre raison, moins importante que celle-là, pour laquelle il est venu ici, était, a-t-il ajouté, pour présider le congrès des vétérans de la grande guerre. Après avoir dit que ce n'était pas pas tant sa propre personne qu'il voulait honorer mais la vaillante armée qu'il représentait. "Le moment est venu, a-t-il continué, de prendre congé du grand peuple canadien. Etant donné la nature et le but de ma mission, laquelle concerne l'Empire, un empire composé d'innombrables races et d'hommes appartenant à des religions différentes, il est particulièrement convenable que le point d'arrivée et le point de départ soit cette grande province de Québec, peuplée comme elle l'est en grande partie par les fils de notre grande patrie, la France au côté de laquelle nous avons combattu durant la grande guerre et que nous continuons d'appuyer pour la paix et la liberté du monde".

Ceux parmi vous qui sont d'origine française, tout en conservant avec une grande et légitime fierté votre langue, votre religion et les glorieuses traditions que vos ancêtres vous ont laissées comme soldats et comme pionniers, ne cédez à personne en éviscérant et en loutant envers le grand empire auquel nous appartenons.

Le maréchal a ensuite remercié tous ceux qui ont pu contribuer à faire que sa visite au pays produise les résultats qu'il en attend: ce voyage, il l'a fait pour le plus grand bien des anciens combattants, ceux des veuves et des orphelins de ceux qui sont tombés, et pour celui du Canada même, qui trouvera dans la loyauté et dans l'esprit de sacrifice de ses anciens combattants une muraille de feu dont ils entoureront cette patrie qui leur est chère et qu'ils défendent toujours comme ils l'ont déjà fait.

Le maréchal a affirmé qu'il croit avoir de sérieuses raisons de croire que la mission a atteint son but. Il a rappelé que le congrès qu'il a présidé a eu lieu au parlement. Une des principales questions qu'on y a traitées a été celle de la "migration impériale". Cette question a paru tellement importante que les congressistes ont décidé de choisir un comité permanent qui eût pour mission d'étudier tous les projets de migration, spécialement ceux qui intéressent les vétérans; on concevait bien dit le maréchal, que les hommes qui ont tout sacrifié pour sauver l'empire sont encore ceux qui peuvent le mieux remplir les vastes espaces inoccupés.

On pourrait nous demander si nous avons rempli la tâche que nous nous étions assignée, a dit le maréchal. Nous croyons pour raisonnablement répondre que nous l'avons remplie. "Nous avons en seigneur que le même esprit d'union et de camaraderie que celui qui a existé au temps de la grande guerre devrait exister en temps de paix, et que l'union est peut-être plus nécessaire à notre Empire maintenant, si cet empire doit remplir le grand dessein de Dieu de faire de notre planète un lieu où hommes, femmes et enfants puissent vivre et être heureux". Le maréchal a fait observer que le comité que les congressistes ont choisi se compose d'hommes bien connus pris dans toutes les parties du dominion. Il a affirmé à deux reprises que ce comité se compose d'hommes qui n'ont aucune attache politique, aucun esprit de "sectarisme" (non-partisan et non-sectarien). On fera connaître leurs noms avant longtemps. Le maréchal a invité à entrer dans le mouvement tous les anciens vétérans qui ne l'ont pas encore fait. Il a même invité les femmes qui, pendant la guerre, ont rendu des services désintéressés, à se grouper en sections féminines et à faire partie de l'organisation.

L'union à laquelle le Canada est parvenu en dépit des divergences de religion et de langue est un magnifique exemple pour nos anciens camarades, a continué le maréchal. C'est uniquement par une tolérance mutuelle qu'on a pu atteindre à cette union. Quand les anciens combattants se seront unis, nous nous trouverons avoir constitué un nouveau chaînon dans la grande chaîne des organisations des vétérans, cette chaîne qui les unit les uns aux autres et qui les attache à l'Empire et aux grands principes qui sont la raison d'être de l'Empire, de façon qu'aux temps de danger ils formeront, comme ils l'ont fait durant la grande guerre, un rempart contre lequel les puissances du mal se jetteront en vain.

Le maréchal a dit que la beauté sobre des monuments que les Canadiens ont élevés à la mémoire de leurs soldats tombés sur les champs de bataille l'a frappé, mais, a-t-il ajouté, les citoyens du Canada et spécialement les organisations de vétérans doivent faire en sorte que les glorieuses traditions de généreux patriotisme surgies de la guerre se continuent non seulement dans le bronze et la pierre mais aussi dans le cœur et l'esprit du peuple canadien.

Le maréchal a déclaré qu'au cours du voyage qu'il a fait dans l'Ouest, les richesses naturelles du Canada, les merveilleuses ressources de nos forces hydrauliques, nos immenses forêts, nos vastes prairies, nos richesses minières qui semblent inépuisables, et notre climat vivifiant ont vivement impressionné les membres de la mission: "En vérité vous possédez toutes les ressources économiques et toutes les conditions climatiques voulues pour l'établissement d'une grande et puissante na-

Le tarif de la coupe du bois pour l'Abitibi

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Présentés par M. Hector Authier, député provincial de l'Abitibi, MM. Jean Beauchemin, Frank Blais, Edmond Carrière, Emery Sicard, d'Amos, et S. Bock, de Senneterre, sont venus en délégation demander au gouvernement provincial de diminuer les droits de coupe de bois pour la région de l'Abitibi. Les délégués voudraient que ces droits soient baissés de la moitié pour l'Abitibi et expliquent que le transport du bois coûte très cher à cause de la distance de l'Abitibi et des moyens de transport. Ils voudraient être sur le même pied que leurs concurrents. Le cabinet provincial étudiera cette demande.

Des contrats de voirie pour un demi-million

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Le département de la voirie a accordé hier des contrats pour un demi-million, pour la réfection et l'entretien des routes. Ces réparations comprennent 25 milles de la grande route entre Québec et Montréal. Dix-sept milles entre Saint-Augustin, Neuville et les Ecureuils seront pavés en amélie.

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Depuis deux mois, 200 permis de chauffeurs d'auto ont été annulés. Vingt-cinq chauffeurs pris à conduire leurs autos en état d'ivresse ont été condamnés à la prison.

L'"Ocean King" pas encore renfloué

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Après vingt jours de travail, les efforts tentés par la maison Adolphe Chevalier, de Québec, pour renflouer l'"Ocean King" coulé près du brise-lames, ont échoué. Le contrat passé entre Chevalier et la compagnie propriétaire du remorqueur, la St. John Drydock, stipulait que le travail devait se faire dans vingt jours. M. Chevalier avait espéré terminer le travail dans cette période de temps, mais de nombreux contretemps ont empêché l'exécution du projet. La St. John Drydock donnera le contrat à une autre compagnie aujourd'hui ou demain.

Une excursion aux Grèves — L'Association des anciens colons des Grèves organise une excursion aux Grèves pour dimanche 9 août prochain. Le départ se fera à 7 h. 30 a.m. (heure avancée), de l'Ecole normale Jacques-Cartier, par Lafontaine. La messe aura lieu vers les sept heures, avant le départ. Il y aura aussi une grand-messe chantée en plein air à l'arrivée aux Grèves. Dans l'après-midi, partie de balle-au-champ entre anciens colons et directeurs. Les billets sont en vente à l'Ecole normale. Le prix des billets est de \$2. toutes dépenses comprises, à part les repas, y compris le dîner et le souper, car le départ de la colonie s'effectuera vers les huit heures du soir. Les billets sont aussi en vente au parloir du collège Ste-Marie, de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

LE NAUFRAGE DU "BAYESKIMO"

CE NAVIRE DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON S'EST PERDU EN MER LE 23 JUILLET. LE NASCAPIE A RECUEILLI L'EQUIPAGE.

Le Nascapie, navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson a envoyé un sans fil aux bureaux de la compagnie à Winnipeg, que le navire Bayeskimo s'était perdu en mer, le 23 juillet dernier, entre Port Burwell et Chimo mais que l'équipage avait été recueilli par le Nascapie.

Le Bayeskimo jaugeait 777 tonnes. Il était parti de Montréal, le 7 juillet dernier avec un chargement pour ravitailler les postes de la compagnie le long de la côte du Labrador et sur les côtes occidentales et orientales de la baie d'Hudson.

Le naufrage du Bayeskimo n'aura pas de suites graves pour ces postes, car la compagnie les tient ravitaillés pour plus d'une année à l'avance et d'ailleurs le Nascapie va ravitailler et renseigner les postes les plus lointains et d'autres navires se chargeront de fournir de vivres les postes les plus rapprochés. Le navire hôpital Harmony ira chercher l'équipage rescapé afin de ne pas entraver la croisière du Nascapie.

Le Bayeskimo a été construit en 1922. Il mesurait 212 pieds de longueur, 33 pieds de largeur et 20 pieds de hauteur. Son équipage était de 42 hommes et il était commandé par le capitaine James Lloyd.

L'enterrement de Bryan — Dayton, Tenn., 28 (S. P. A.). — A 8 h. 40, demain matin, le corps de Wm-Jennings Bryan sera mis dans un train à destination de Washington où il arrivera jeudi matin. Dans l'après-midi, dans la capitale fédérale, un service funèbre sera chanté puis le corps sera ensuite transporté à Arlington, Virginie, où il sera inhumé. La famille et quelques amis accompagneront les restes.

Mme Bryan a déclaré hier qu'elle désire que tout soit fait simplement et elle a demandé à ses enfants de porter le blanc et non le noir.

Le Concours des Bonnes Marques

Notre concours se terminera vendredi prochain le 31 juillet. Le premier prix sera attribué en temps utile pour permettre au gagnant de faire le voyage du DEVOIR en Ontario. Les autres lauréats seront proclamés le plus tôt possible, mais pas avant la fin d'août, étant donné que le dépouillement des réponses exige un travail très considérable.

Important — Quelques maisons n'ayant pas utilisé depuis très longtemps certaines marques qui ont paru dans le concours, il ne sera pas tenu compte de ces marques si les concurrents ne les ont pas trouvées. Ce sont les marques numéros 21 — 45 — 48 (cette marque a paru après l'ajournement de la clôture du concours) — 54 — 65 — 68 — 86 — 91 et 134.

Nous invitons nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire sans retard. Le concours sera fermé vendredi le 31 juillet.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

Mercredi, Journée à 50 sous

COMBINAISONS POUR HOMMES — Séries désassorties de combinaisons "Athlétique"; quelques-unes en balbrigan dans le lot. Régulier 1.25, tant que le lot durera 50

CHAUSSETTES EN SOIE RAYON — Talon et pied renforcé; soie rayon de belle qualité; en noir seulement. Grandeurs 9½ à 11. Prix ordinaire, .50 la paire 50

CULOTTES POUR GARÇONNETS — En tweed gris ou brun pour garçonnet de 4 à 7 ans. Valeur .75 à .98 50

CASQUETTES POUR GARÇONS — En tweed de bonne qualité; bande en cuir à l'intérieur; choix de nuances pâles ou foncées. Pointures: 6-8 à 7 50

COSTUMES DE BAIN POUR GARÇONS — Modèle avec jupe à même ou sans jupe. Tailles: 22 à 30 50

BLOUSES EN FLANELLETTE — Grise; col à même, poche sur le côté, manchettes simples boutonnées. Ages: 10 et 12 ans seulement 50

SOULIERS DE BAIN POUR HOMMES — Toile non blanchie; pointures 6 à 10. 120 paires seulement 50

SANDALES POUR ENFANTS — Sandales en veau rouge; semelles en cuir solide; pointures 5 à 10½ et 11 à 2. La paire 50

SOULIERS ET BOTTINES DE TENNIS — Il y en a pour dames, jeunes filles et enfants. Notez bien le prix, la paire 50

BOTTINES POUR ENFANTS — Plusieurs de marque McFarlane. La paire 50

BIJOUTERIE — 500 articles assortis tels que: colliers, boucles d'oreilles, épinglettes, parures de chapeaux, bracelets, etc. Prix ordinaire, .95 chacun 50

ARTICLES DE TOILETTE — Poudre de talc Palm Olive, 3 pour 50

Crème à barbe Palm Olive, 2 tubes 50

Savon de Castille, rég. 65; 13 morceaux 50

Poudre Coty; choix d'odeurs et de nuances; la boîte 50

Savon Palm Olive, 7 pour 50

Savon Baby's Own, 7 morceaux pour 50

Papier de toilette, 13 rouleaux 50

Brosses à dents, 3 pour 50

Eau de Riga, 3 pour 50

Eau de Vichy, 3 pour 50

Savon de Castille, rég. 10; 7 morceaux pour 50

Savon de toilette français, 3 morceaux pour 50

Péroxyde, bouteille de 16 onces, 29; 2 pour 50

Coton absorbant, 1 lb. prix ordinaire .59 50

Voile à BORDURE — Dernière nouveauté de la saison; 40 pouces de largeur et valant .89 la verge 50

GUINGAN INDELEBILE — Bonne texture pur fil de jolis dessins et de nuances ne pâlissant pas 50

SACS A EMPLETTES — Emaillés noir avec double poignée. Valeur régulière .95 50

1 RAQUETTE ET 1 BALLE POUR ENFANTS — Raquette pour le tennis et balle en caoutchouc souple. Les deux pour 50

Papeterie et articles indispensables pour la saison d'été, voyages, excursions — Papier ciré à la paraffine, 1 rouleau de 100 pieds. Serviettes de table; papier crêpe, 200 pour 50

Séries de: 1 nappe et 12 serviettes, papier crêpe blanc; 3 séries pour 50

Chapeaux de papier crêpe de fantaisie, choix de couleurs; 6 pour 50

Boîtes de 6 assiettes en carton; 4 boîtes pour 50

Gobelets en carton hygiénique, 50 pour 50

Dessous de plats (doubles), papier imitation dentelle; choix de 4 grandeurs, 48 pour 50

Cartes à jouer de très bonne qualité; 1 paquet 50

Nappe en papier crêpe, 6 x 9, 1 pour 50

Plume-réservoir automatique munie d'une agrafe; or uni ou argent; 1 pour 50

Très bons crayons automatiques, format pour mettre dans la poche; choix de couleurs 50

Encre pour plumes-réservoirs, bleue ou noire; 4 onces pour 50

1500 ARTICLES EMAILLÉS, valeur jusqu'à .98. En vente à .50

Série de 3 casseroles 50

Bains-marie; 1 pinte 50

Théière; capacité 2 pintes 50

Marmite; capacité 4 pintes 50

Sau; capacité 8 pintes 50

Marmite à patates, capacité 4 pintes 50

Plats pour laver la vaisselle, capacité 10 et 14 pintes 50

Marmite à confitures, capacité de 8 pintes 50

Casseroles, capacité 4 pintes 50

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-T. Dupuis, Prés. — Albert Dupuis, Vice-Prés. — A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, Demottign, Saint-André et Saint-Christophe.

Les chômeurs sont moins nombreux

LE REFUGE MEURLING A HEBERGE EN MOYENNE DIX PEU-SONNES DE MOINS CHAQUE NUIT, DURANT LE MOIS DE JUILLET

Durant le mois de juillet, le refuge municipal Meurling a hébergé 4,682 indigents pour la nuit, à comparer avec 4,993 indigents au mois de juillet 1924. C'est une moyenne de 180 couchers par jour contre 190 par jour en juillet dernier.

M. Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, a conclu en nous fournissant ces renseignements que le chômage diminue à Montréal d'une façon appréciable, la situation s'est améliorée depuis le mois de juin et le nombre d'indigents a davantage durant le mois d'août, alors que les récoltes absorberont un grand nombre d'aides-moissonneurs.

Le chiffre de 4,682 concerne les couchers; il ne signifie pas le nombre des indigents, puisque la même personne peut venir coucher trois, quatre et cinq nuits de suite au refuge et même d'avantage.

Voici la statistique complète du nombre des couchers au refuge Meurling, pour chaque jour du mois de juillet, avec les chiffres comparatifs de 1924:

Juillet	1925	1924
1	203	177
2	195	185
3	178	187
4	164	220
5	210	170
6	183	230
7	190	202
8	179	180
9	163	181
10	160	185
11	138	171
12	189	150
13	168	220
14	162	181
15	168	185
16	178	204
17	169	196
18	158	186
19	215	166
20	189	219
21	173	195
22	177	209
23	194	204
24	181	187
25	156	195
26	239	162
Totaux	4682	4993

Les actes seuls comptent...

Le premier objet d'un patriotisme vécu est l'indépendance et la solidarité économique.

Achetons donc chez nous les choses de chez nous.

Notre maison est la seule maison canadienne-française faisant le placage or, argent, nickel, etc., et se spécialisant dans les travaux en cuivre ainsi qu'en

Bronze et Fer Martelé

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Ltée

O. CONSTANTINEAU, Adm.

247 Sanguinet - Montréal